



L'Ennemi intime

Un film de Florent-Emilio Siri

D'après un scénario de Patrick Rotman

Au cinéma le 3 octobre 2007

Dossier d'accompagnement pédagogique

version 29/08/2007

proposé par le site [Zéro de conduite](http://Zero-de-conduite.net).net

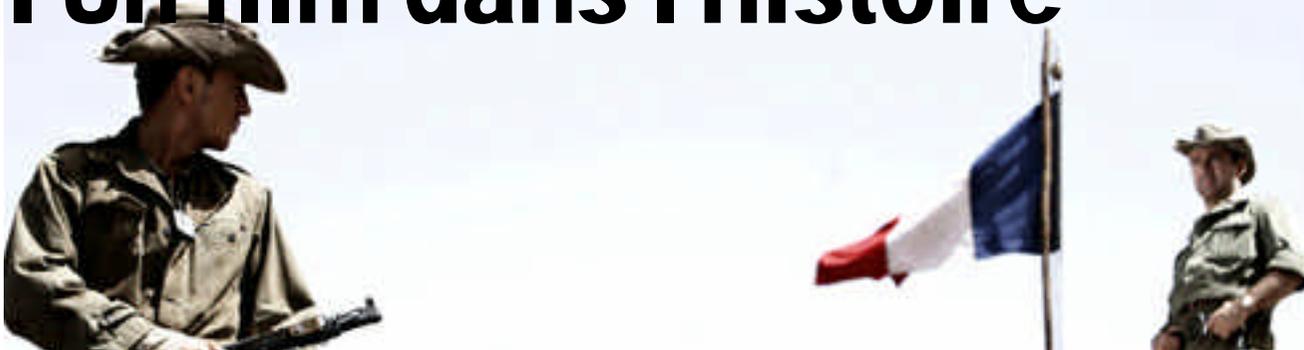
Conçu et réalisé par :

Hélène Chauvineau, professeure d'Histoire-Géographie
Claire Marin, professeure de Philosophie
et Vital Philippot, Zérodeconduite.net

Sommaire du dossier

I Un film dans l'Histoire	p. 2
II Un film de guerre	p. 6
III Comprendre la barbarie	p. 10
IV Compléments (Chronologie, glossaire,...)	p. 16
V Documents et textes	p. 19

I Un film dans l'Histoire



Précisément daté et situé, L'ENNEMI INTIME est un film dans l'Histoire. Son scénario, écrit par le documentariste et scénariste Patrick Rotman, s'appuie sur une documentation historique scrupuleuse et surtout sur un travail de recueil de témoignages, qui a déjà donné lieu à deux documentaires (et deux livres) : L'ENNEMI INTIME (2002), mais également LA GUERRE SANS NOM (co-réalisé avec Bertrand Tavernier en 1992). Ceux qui ont vu ces films ou lu ces livres retrouveront d'ailleurs dans le film de Florent Siri certaines anecdotes, certains détails tirés de ces témoignages.

Mais à la différence de ces deux films, L'ENNEMI INTIME de Florent Siri est une fiction : ce film a pour ambition de concilier des faits historiques avérés et une condensation narrative qui s'appuie sur une trame inventée et un nombre limité de personnages.

1/ Juillet 1959, une guerre à son paroxysme de violence

L'action de L'ENNEMI INTIME est précisément située et datée : " *Quelque part en Kabylie*" de juillet 1959 (premier carton) à décembre 1959. Même si le film ne prend pas soin de le préciser, il s'inscrit donc implicitement (voir la **chronologie de la guerre d'Algérie**) dans le cadre des opérations du Plan Challe.

Le "**plan Challe**" (du nom du général qui a succédé à Salan le 19 décembre 1958) débute le 6 février 1959. C'est le troisième acte d'une stratégie militaire lancée en décembre 1956, date à laquelle le général Salan remplace le général Lorillot, stratégie destinée à contrer les actions du FLN :

- premier acte, la **bataille d'Alger**, qui s'étend de janvier à octobre 1957, et qui répond à la vague d'attentats lancée par le FLN.
- Deuxième acte, l'édification en juillet 1957 d'un barrage électrifié le long de la frontière tunisienne, dit "**ligne Morice**", qui coupe le FLN de ses bases arrières à l'étranger et permet d'engager la pacification du pays. Ces deux opérations sont d'incontestables succès militaires.
- Troisième acte, le **plan Challe** a pour but d'écraser définitivement les maquis algériens et de reconquérir les territoires contrôlés par les fellaghas. Véritable rouleau com-

presseur, il progressera d'Ouest (Oranie) en Est (Constantinois), procédant par des attaques massives appuyées par l'aviation, parachevées par les groupes d'intervention qui pourchassent les derniers rebelles.

Du 5 au 14 juillet 1959, l'opération Etincelles s'en prend aux forteresses du Hodna ; à la **fin juillet**, l'opération **Jumelles** s'attaque à la **Grande Kabylie**, puis l'opération "Pierre Précieuses" à la Petite Kabylie. Elles durent jusqu'au 3 mars 1960.

Cette dernière opération fut la plus longue de la guerre d'Algérie. Le **bilan officiel** décomptera 26 000 "rebelles" tués et 10 800 faits prisonniers.

L'ENNEMI INTIME s'inscrit donc dans le contexte d'une **des périodes les plus violentes de la guerre d'Algérie**, marquée par une intensification très importante des opérations militaires et par une "*grande impunité des militaires*" (Raphaëlle Branche), qui ont vu leur pouvoir accru par des mesures comme l'instauration de l'état d'urgence en août 1955, puis le vote des "pouvoirs spéciaux" en mars 1956. Ainsi, en janvier 1957 le ministre résident Robert Lacoste accorde tous pouvoirs civils et militaires à la 10ème DP commandée par le général Massu pour éradiquer les réseaux de poseurs de bombe infiltrés dans la Casbah.

2/ La guerre "moderne"

Les opérations décrites dans le film sont représentatives du Plan Challe : il s'agit de **localiser et de détruire les maquis de l'ALN** qui se cachent dans les montagnes, en combinant le renseignement et les opérations militaires proprement dites.

Au début de la guerre, la stratégie, l'organisation et le matériel (tanks, artillerie lourde) des forces françaises sont totalement inadaptés face à la **guérilla*** que mène le FLN : un adversaire constitué en petits groupes très mobiles, connaissant parfaitement le terrain et s'appuyant sur les populations, procédant à des attaques surprises et disparaissant avant que l'armée française ait pu riposter.

A partir de 1956, avec l'arrivée du général Salan, l'armée française révisé sa stratégie et met en œuvre la **guerre**

“**moderne**” (autrement appelée “*anti-subversive*” ou “*anti-révolutionnaire*”), théorisée par certains de ses cadres à partir des enseignements de la défaite indochinoise.

La guerre qui se développe à partir du commandement de Salan est donc une **guerre totale**, dont la première mise en pratique est la bataille d’Alger. La proclamation de l’état d’urgence puis des pouvoirs spéciaux permettent à l’armée d’épauler, voire de remplacer la police afin de remplir l’objectif désormais principal : la recherche de renseignements. Il n’y a désormais plus de distinction à faire entre les civils et les militaires, puisque tout Algérien est potentiellement suspect.

A partir de 1957, l’**action psychologique** est vue comme une clef de la victoire politique. Comme le dit Berthaut à Terrien, “*L’enjeu c’est pas de gagner du terrain mais de contrôler la population. Le FLN, c’est qu’une minorité qui déstabilise tout le pays. On doit l’éliminer.*” Il faut à la fois impressionner et gagner l’adhésion des populations à une “Algérie nouvelle”. Ce double objectif est réalisé à la fois par une politique de terreur (telle qu’on la voit dans le film) et une politique de “bonne conduite” de l’armée, menée principalement par les **SAS***.

La variété des situations locales sur le vaste territoire algérien explique la division des troupes en forces de secteur, chargées du quadrillage et de la pacification, et **forces d’intervention**, qui doivent rétablir l’ordre dans une région donnée. La section présentée dans *l’Ennemi Intime* fait partie de cette dernière catégorie. Celle-ci mène plusieurs opérations en **zone interdite** [1], un espace duquel toute la population a été évacuée et regroupée dans des “camps d’hébergement”, hors de la zone ; aucune formation militaire ne doit y stationner, personne ne doit s’y trouver, l’armée française peut y tirer sans préavis. Le but de cette division de l’espace est de “*vider l’eau du bocal pour asphyxier le poisson*”, c’est-à-dire d’isoler le FLN en le coupant de tout ravitaillement en vivres et en hommes [2]. Dans cette stratégie, les villages (comme Taïda dans le film) ont une importance cruciale : les fellaghas y cachent des armes, y collectent un impôt révolutionnaire, de la nourriture ainsi que des informations.

Sur le plan technique, le film montre bien que l’armée française s’adapte aux réalités du terrain, dans un mélange

d’archaïsme (l’importance de l’infanterie dans les opérations) et d’innovations technologiques :

- **les ondes hertziennes** sont massivement utilisées, car l’ALN scie les poteaux télégraphiques. On voit d’ailleurs de nombreux postes de radio dans le film, tant à usage militaire que civil.

- **l’hélicoptère**, qui permet une grande rapidité d’intervention, est également une des innovations majeures de la guerre d’Algérie. En 1958, 600 avions et 100 hélicoptères sont engagés dans le conflit.

- **le napalm**, arme mise au point peu d’années auparavant par les Etats-Unis, est largué en Algérie par des bombardiers Douglas B-26 contre les groupes de fellaghas retranchés sur des crêtes rocheuses inaccessibles aux soldats.

[1] Ce type d’espace a été créé par la loi sur les “pouvoirs spéciaux” du 12 mars 1956, en même temps que les zones de contrôle renforcé, les zones normales ainsi que les zones d’isolement, dont les troupes contrôlent strictement les accès.

[2] Cependant, les zones interdites sont supprimées fin juillet 1959, par ordre du général De Gaulle, sauf aux frontières, où elles sont appelées zones de contrôle militaire renforcé. Elles sont remplacées par des commandos de chasse de 15 à 20 hommes, parmi lesquels beaucoup de harkis. Ces commandos ne sont pas attachés à un secteur spécifique.

Une guerre qui ne disait pas son nom

La vague d’attentats du 1er novembre 1954 est perçue à l’époque en métropole comme une rébellion qui appelle à des opérations de maintien de l’ordre ou de pacification. Cette idée est alimentée par le fait que les fellaghas ne constituent pas une armée au sens traditionnel, mais combattent plutôt sous la forme d’une guérilla. C’est pourquoi au début du conflit on ne parle pas encore de guerre.

Par la suite, les gouvernements se refusent à employer un mot qui reviendrait à reconnaître le mouvement indépendantiste et à légitimer ses représentants. Même si elle est en décalage grandissant avec la réalité, la phraséologie officielle des “*événements d’Algérie*” perdurera donc, relayée par les médias sous peine de censure (journaux et livres saisis, films interdits de sortie, télévision sous contrôle direct du pouvoir politique). On voit bien cette entreprise de désinformation à l’œuvre dans le court extrait des Actualités Gaumont repris dans le film : le commentaire parle de “*sécurité ressuscitée*” et de la construction de “*L’Algérie de demain*”.

Or ce déni de la réalité de la guerre a des conséquences concrètes sur le droit des combattants. La France tarde à ratifier les Conventions de Genève de 1949 et à reconnaître leur validité en Algérie : elle entend régler le conflit comme une affaire intérieure dépendant du Code pénal, d’infractions de droit commun, et non des “crimes de guerre” selon les préceptes du droit international. Au sein de l’armée, l’euphémisation du langage permet de jeter un voile sur les exactions de l’armée française : “*corvée de bois*” pour les exécutions sommaires, “*bidons spéciaux*” pour le napalm, etc.

Il faudra attendre la loi n°99-882 du 18 octobre 1999 pour que l’Etat français requalifie les “*opérations de maintien de l’ordre menées en Algérie de 1954 à 1962*” en “*guerre d’Algérie*”.

3/ Les hommes dans la guerre

A travers le microcosme d'une section, L'ENNEMI INTIME s'efforce de dresser un tableau fidèle de l'**armée française en 1959**. S'il laisse dans l'ombre l'armée ennemie (l'A.L.N.) et son organisation, il montre en revanche bien comment la population algérienne, écartelée entre la fidélité à la France et l'allégeance au mouvement indépendantiste, est prise en otage par les deux parties belligérantes.

Les appelés : Terrien, Lefranc et les autres

Ce sont des jeunes gens qui sont envoyés faire tout ou partie de leur service militaire en Algérie. A partir de 1956, ils y restent de 27 à 30 mois. Fin août 1955, on a également rappelé des jeunes soldats, libérés de leur service militaire, pour prolonger ce service de 6 mois (on les appelle les « rappelés »). Les appelés peuvent être simples soldats, ou officiers comme Terrien, s'ils ont suivi une formation au commandement...

Les appelés sont à l'image de la France de l'époque. Dans le dossier de presse, Florent Siri explique avoir donné à chacun des jeunes acteurs une identité et une fiche biographique sur son personnage. Lefranc incarne le "titi" parisien, Terrien est, dans le civil, dessinateur industriel à Grenoble, mais les appelés et rappelés sont surtout des paysans, des ouvriers et, dans une moindre mesure, des instituteurs, conformément à la structure sociologique de la France de l'époque. Les étudiants bénéficieront de sursis jusqu'en 1960.

Au total, le ministère de la Défense estime qu'il y aurait eu 1,1 million d'appelés en Algérie de 1952 à 1962. De leur côté, les associations d'anciens combattants d'Afrique du Nord estiment ce chiffre à environ 2 millions, selon un débat qui reste encore ouvert.

L'armée de métier : Vesoul, Berthaut, Dougnac

Les soldats professionnels (officiers, sous-officiers, ou simples engagés volontaires) abordent la Guerre d'Algérie dans un tout autre état d'esprit que les appelés. Comme Dougnac et Berthaut, ils ont été marqués par la longue **guerre d'Indochine** (1946-1954), qui s'est soldée par une

cuisante défaite. Ils cherchent, sinon à se venger, du moins à effacer dans la guerre d'Algérie le souvenir de cette humiliation.

On peut insister sur le rôle particulier du **capitaine Berthaut** : en tant qu'**officier de renseignement (OR)**, il dépend directement du **Deuxième bureau** ainsi que du commandant du secteur ; Terrien ne peut donc s'opposer à son intervention.

Il est chargé de drainer des renseignements sur tout le territoire algérien, selon les moyens qu'il jugera adaptés. Ainsi, l'OR peut constituer des fiches sur les "rebelles", leur demander des informations au moment de leur arrestation ; il peut également en arriver à les torturer, comme il est visible dans le film. L'interrogatoire des prisonniers est en effet, théoriquement, réservé à l'OR – même si, en réalité, tout soldat peut être amené à le pratiquer. Ainsi, on peut dire que cet officier est l'incarnation de la "*guerre nouvelle*" développée après la bataille d'Alger.



Les soldats musulmans : Saïd, Rachid

L'armée française comporte également de nombreuses troupes supplétives. Les harkis, comme Saïd ou Rachid, sont des musulmans engagés dans l'armée française comme militaires ou comme auxiliaires de statut civil. Ils sont pas moins de 180 000 harkis à avoir combattu aux côtés des Français pendant toute la guerre. Leur impor-

tance stratégique apparaît lors de la bataille d'Alger : leur connaissance du terrain (géographie, population, langue) est indispensable à l'armée française. Aussi leurs effectifs sont-ils doublés pendant le plan Challe : ils sont 60 000 en 1958, dont 7 000 dans les commandos de chasse.

Du côté algérien : l'Armée de Libération Nationale

En face, l'**A.L.N. (Armée de Libération Nationale)** est à la fois beaucoup moins nombreuse (au nombre de 7 000 en 1954, les combattants sont 29 000 en 1959 et 50 000 en 1962), moins organisée et moins équipée. A ce moment-là de la guerre, elle est en situation de grande faiblesse, ayant eu à subir de rudes pertes à cause du Plan Challe (cf. le bilan ci-dessus).

Ses hommes compensent cette infériorité numérique par leur mobilité et leur connaissance du terrain, qui leur permettent de lancer des attaques surprises, et le soutien des populations, acquis par la conviction ou la menace.

L'ENNEMI INTIME montre bien que les frontières ne sont pas étanches entre ces deux dernières catégories : souvent ces hommes ont combattu ensemble aux côtés des Français pendant la Seconde Guerre Mondiale (Saïd découvre ainsi que le combattant du FLN joué par Fellagh a "*fait*" Monte Cassino comme lui). Des raisons diverses (familiales, géographiques, de circonstance) ont pu les faire basculer d'un côté ou de l'autre. Saïd explique que le FLN a essayé de le rallier, et a tué toute sa famille en représailles. Quant à Rachid, ex. FLN, on devine qu'il a également été soumis à des menaces, mais de la part de l'Armée Française ("*On l'a rallié*" insiste Dougnac). D'une manière générale, c'est toute la population civile qui est prise en otage par l'une et l'autre des deux parties en présence, comme le village-martyr de Taïda.

4/ Un film recontextualisé dans le “temps long”

Le scénario de Patrick Rotman ne se contente pas de nous plonger en plein cœur du conflit aux côtés de Terrien, Dougnac et de leurs hommes.

Il s’attache également, dans un souci de pédagogie et à destination du spectateur d’aujourd’hui, à **recontextualiser les événements** dans un contexte plus large.

Le carton du début du film rappelle que l’Algérie est colonisée depuis 1830 : “Après 130 ans de présence française, le Front de Libération Nationale (F.L.N.) déclenche la lutte armée le 1er Novembre 1954. A la volonté du F.L.N. de négocier l’indépendance, la France répond par l’envoi de 500 000 jeunes appelés. En 1959, alors que la France est vivement critiquée à l’O.N.U. les combats s’intensifient en Algérie.” Passant sous silence les événements relevant de la politique intérieure française (en mai 1958, la chute de la IVème République et l’arrivée au pouvoir du Général de Gaulle) ce carton inscrit le film dans le **grand mouvement international de décolonisation** : rappel de la période de la colonisation (les Français ne sont présents “que” depuis 130 ans), des revendications du soulèvement (l’indépendance), du contexte international (favorable à la décolonisation, notamment à l’O.N.U.).

De même le carton final indique l’issue et le bilan du conflit : “Deux millions de jeunes Français ont été mobilisés en Algérie. 27 000 y ont laissé leur vie. On estime entre 300 000 et 600 000 le nombre de victimes du côté algérien. Ce n’est qu’en octobre 1999 que l’état a reconnu officiellement qu’il y avait eu la guerre en Algérie”, tandis que le monologue en voix-off de Dougnac donne la date de la fin de la guerre et insiste sur le caractère inéluctable de cette issue.

Certains dialogues “en situation” permettent également d’éclaircir le contexte des événements, notamment la discussion entre Terrien et Berthaut : d’un côté, la conviction que “l’Algérie c’est la France”, la persistance des mentalités coloniales ; de l’autre, incarnée par Terrien, la conscience d’un mouvement inéluctable vers l’indépendance. Terrien rappelle ainsi que les anciens protectorats du Maroc et de la Tunisie ont chacun obtenu leur indépendance [4] (acquises en mars 1956), et met le doigt sur

la discrimination dont souffre la population musulmane, qui remet en cause les discours sur l’Algérie française.

Le film revient également, avec une insistance qui mérite qu’on s’y arrête, sur le **Second conflit mondial**. Il s’agit à la fois de souligner l’engagement des soldats de l’empire (Saïd et le prisonnier fellagha ont combattu à Monte Casino) aux côtés de la France, et de souligner la contradiction historique entre l’esprit de la Résistance et le comportement de la France en Algérie. C’est Berthaut lui-même qui raconte avoir été dans le maquis du Limousin pour mieux désamorcer la comparaison entre ses méthodes et celles de la Gestapo. Si le débat a eu lieu à l’époque (cf. l’article de Claude Bourdet dans *France Observateur* —13/10/55—, “Votre Gestapo d’Algérie”, qui avait provoqué une levée de bouclier), la comparaison n’apparaît avec le recul des années que plus frappante : neuf ans seulement séparent la fin de la Seconde Guerre Mondiale et la Guerre d’Algérie.

Conclusion de la première partie

Il était important de poser et de contextualiser ces éléments factuels, et de mettre à jour les choix effectués par le scénario dans la matière historique.

Mais le cinéma n’explique pas l’Histoire : si, pris isolément, tous les faits sont avérés, leur accumulation et leur condensation, indispensables à la fiction, poseront à l’historien un problème de vraisemblance. Il est donc nécessaire de replacer maintenant ces faits dans le cadre d’une narration, qui elle-même s’inscrit dans une tradition cinématographique, celle de la guerre d’Algérie, et un genre codifié, celui du film de guerre.

[4] Il faut rappeler que le gouvernement français s’était empressé de régler cette question des protectorats pour mieux pouvoir faire face à l’insurrection nationaliste d’Algérie.

II Un film de guerre



Comme on l'a vu, Patrick Rotman et Florent Siri ont choisi de placer leur film au paroxysme de la Guerre d'Algérie : en plein cœur de l'opération Jumelles lancée en Kabylie par le général Challe, dans le cadre du Plan qui porte son nom. Ce choix n'est pas innocent d'un point de vue historique. Mais il procède avant tout de la volonté cinématographique d'inscrire le film dans un genre bien particulier, celui du film de guerre.

Cette inscription dans un genre est importante, sur les plans économique, esthétique, historique : sur un plan économique, c'est elle qui a permis, par la promesse de scènes spectaculaires qui attireront un large public, de financer le film. Elle a déterminé le choix d'un réalisateur, Florent Siri, réputé pour sa maîtrise des scènes d'action (NID DE GUÊPES, OTAGE), notamment après un passage par le cinéma hollywoodien.

Sur un plan esthétique et historique, elle inscrit L'Ennemi intime dans une tradition cinématographique qui n'est pas tout à fait celle du cinéma français de la guerre d'Algérie. Dans son livre *Imaginaires de guerre* l'historien Benjamin

Stora compare la façon dont le cinéma français et le cinéma américain ont abordé les deux guerres qui ont traumatisé leurs pays respectifs dans la seconde moitié du vingtième siècle, la guerre d'Algérie (1954-1962) et la guerre du Vietnam (1964-1973). Il réfute l'idée reçue persistante selon laquelle les cinéastes français n'auraient pas abordé la guerre d'Algérie (sous entendu : à la différence des Américains avec le Vietnam) : ils l'ont fait, mais de manière souvent allusive, réflexive, intimiste. B. Stora oppose ainsi *“un cinéma “au ralenti” entre mélancolie et nostalgie, toute en esquives et en silences, où dans la longue durée de l'événement central (la guerre) viennent converger les petits et modestes moments de la vie”* et *“un cinéma américain [sur la guerre du Vietnam, NDR] de la fureur, prédateur, torrentiel, outrageusement esthétique, avec une violence omniprésente.”*

Le projet de Florent Siri, exposé dans sa note d'intention, répond clairement à ce constat : il entendait *“filmer la guerre d'Algérie comme les Américains ont filmé le Vietnam”*.

1/ Les codes du genre

L'ENNEMI INTIME se présente dès l'abord comme un **film de guerre** : une mission précise est assignée à Terrien et à sa section (localiser et détruire la **katiba*** dirigée par un certain Slimane), qui aura été accomplie à la fin du film. Tout au long du film, des incrustations égrènent la chronologie des opérations, de manière froide et technique, à la manière d'un rapport militaire : *“Mission sur Taïda. Limite de la zone interdite”, “Deuxième mission sur Taïda”, “18 h”*).

Véritable “huis-clos” à l'intérieur de la section, la permission de Terrien à Grenoble mise à part (échappée toute relative puisque Terrien renonce à aller voir sa famille, et atterrit dans un cinéma qui diffuse les actualités... d'Algérie), le film s'attache à décrire le microcosme d'un groupe de soldats, alternant entre les opérations et le repos, l'extérieur et l'intérieur (le poste), la tension et la détente (l'arrivée du courrier, les scènes au foyer).

Le film tient également ses promesses de “film de guerre” au sens de **“film d'action”**. Il commence par un violent affrontement nocturne qui nous plonge dans l'action dès les premières minutes, et comportera par la suite son lot de spectaculaires scènes de combat. On pourra souligner la virtuosité technique et esthétique de la mise en scène de Florent Siri, qui apporte un grand soin à ces scènes. Conformément à la tendance du cinéma d'action et de guerre contemporain (cf. la fameuse scène du débarquement de *Il faut sauver le soldat Ryan* de Steven Spielberg), la mise en scène délaisse les scènes d'ensemble et les plans larges, et a pour objectif d'immerger le spectateur au cœur des combats, pour lui faire partager, tant que faire se peut, l'expérience du fantassin.

Pour ce faire, Florent Siri privilégie le montage très rapide de points de vue toujours subjectifs : en multipliant les plans très courts et frappants, toujours en mouvement (caméra portée à l'épaule) avec un grand sens du détail visuel, et l'appui des effets sonores très travaillés (sifflements et impacts de balles), il nous immerge dans le bruit et la fureur des combats, en plein cœur de l'expérience traumatisante des soldats.

2/ Une dénonciation de la guerre

Si L'ENNEMI INTIME est un film de guerre, ce n'est pas à la manière classique des films américains sur la Seconde Guerre mondiale : il en refuse deux des caractéristiques essentielles, l'héroïsation et le manichéisme. Le film n'exalte pas la geste guerrière, les faits d'arme de la section : celle-ci n'a jamais vraiment la maîtrise des événements. Elle est plus souvent attaquée qu'attaquante, elle réagit plus qu'elle n'agit. Quand elle prend l'initiative, les résultats sont souvent catastrophiques : dans la première scène Dougnac fait tirer par erreur sur ses propres soldats ; l'embuscade tendue à Slimane se retourne contre la section, et nécessite l'emploi du napalm. Si le film souligne leur abnégation et leur courage, les soldats ne sont jamais montrés comme des "héros". Le seul "morceau de bravoure" est à l'actif de Dougnac quand lors de l'embuscade en forêt il se lève sous le feu nourri des balles ennemies. Mais il s'agit plus d'inconscience que d'héroïsme, et sa violence est dirigée contre l'un de ses soldats, le harki Saïd.

Le film n'oppose jamais non plus les méchants et les bons, camp dans lequel on ne peut certainement pas ranger l'armée française : la cause que défend celle-ci est douteuse et incertaine (à la fin Dougnac se rendra compte que "les copains sont morts pour rien"), et les moyens qu'elle emploie sont condamnables. Les soldats français se rendent coupables de ce qu'il faut bien appeler des crimes de guerre : violences sur des civils, actes de torture, exécution de prisonniers, et à la fin, le massacre d'un village entier.

Ces éléments participent d'un point de vue historique sur l'illégitimité et l'horreur de la guerre menée par la France en Algérie. Ils renvoient également à une tradition de dénonciation de l'horreur et de l'absurdité de toute guerre (hommage au sacrifice des soldats, dénonciation de la hiérarchie). Si elle fait signe à un autre genre cinématographique (voir encadré), on peut ainsi analyser la présence très forte de la nature dans le cadre d'une réflexion morale sur la guerre. La beauté de la nature s'oppose en effet aux vilénies humaines. On peut faire référence à la première phrase de *La Ligne Rouge* de Terence Malick, basée sur cette opposition entre beauté du monde et hor-

reurs de la guerre : "Qu'est-ce que c'est que cette guerre au sein même de la nature ?". Une scène caractéristique à ce point de vue est celle du napalm : entre la fureur du combat et l'horreur du bombardement s'insèrent de superbes plans aériens sur les montagnes, qui se révéleront être le point de vue du bombardier à l'approche (dont l'ombre se reflète au sol).

On peut également citer les deux scènes où, devant la section puis Terrien, apparaît un sanglier : les sourires qui s'impriment sur les visages montrent un émerveillement enfantin qui nous transporte d'un coup hors de l'univers guerrier.



3/ Terrien : une descente aux enfers

Si en surface et en apparence, L'ENNEMI INTIME est un film de guerre, on peut douter que les opérations de la section de Terrien soient le sujet du film. La mission, qui aura finalement été accomplie sans qu'on s'en soit rendu compte (Slimane a été tué lors du bombardement au napalm), s'inscrit dans un combat perdu d'avance, comme le souligne Dougnac à la fin. Comme l'indique le titre du film, notre pire ennemi est moins celui qui se cache dans

L'ENNEMI INTIME, un... "Western" ?

Les paysages, magnifiés par l'utilisation d'un format d'écran très large, concourent pour beaucoup à la dimension spectaculaire de L'ENNEMI INTIME. Si elle participe au discours moral sur la guerre, on pourra rapprocher cette utilisation des espaces d'un autre grand genre du cinéma populaire : le western.

Pour expliquer la persistance de la mémoire pied-noire dans l'inconscient français, l'historien Benjamin Stora a émis l'hypothèse que l'Algérie coloniale serait à la France ce que le Sud (esclavagiste) était aux Etats-Unis : le lieu d'une guerre civile dont les blessures ne se sont jamais vraiment refermées (voir *Le Transfert d'une Mémoire*, La Découverte, 1999)

On pourrait dire qu'elle fut également son Ouest : une frontière avec un monde sauvage, magnifique mais plein de dangers. Si les déclarations des politiciens de l'époque insistent sur la continuité administrative du territoire ("L'Algérie c'est la France"), l'Algérie pour les métropolitains c'était également l'Ailleurs.

Florent Siri magnifie ainsi les paysages nord-africains (le film a été tourné au Maroc) comme les cinéastes américains ceux de l'Ouest.

On pourra comparer le poste avancé Mazel à un fortin implanté en territoire indien, et les fellaghas aux Peaux-rouges : invisibles, insaisissables, indéchiffrables, ils font corps avec la nature, et ne se manifestent que par les traces de leur sauvagerie (guetteur mutilé, village massacré, soldats égorgés et émasculés)...

les montagnes que celui qui est tapi au fond de nous-mêmes.

L'ENNEMI INTIME raconte ainsi moins une marche vers la victoire qu'une descente aux enfers, celle du lieutenant Terrien. Le film coïncide avec son passage dans la section du sergent Dougnac, de son arrivée (après une courte séquence introductive qui justifie son arrivée en racontant la mort de son prédécesseur) à sa mort. La progression dramatique correspond au basculement progressif de Terrien dans la barbarie, sous l'effet des chocs successifs

qu'il subit : découverte des corps du village massacré de Taïda, mort des camarades au combat, horreur du napalm...

Il s'agit bien de répondre à la question posée par le documentaire L'ENNEMI INTIME et résumée dans la préface du livre : "*Comment un homme ordinaire devient un bourreau banal*" (Patrick Rotman, "Travelling arrière"). Il n'est d'ailleurs pas anodin que le titre de ce documentaire ait été conservé pour la fiction.

La logique solaire du film de guerre est ainsi subvertie, attaquée par une logique nocturne, souterraine. On pourra noter que la musique composée par Alexandre Desplat n'a rien de militaire ou de martial : par ses accents presque jazz, elle rappelle les films noirs des années 60 et 70 plutôt que les classiques du film de guerre... Sur un tempo lent et plaintif, elle délaisse les percussions et privilégie les vents (cuivres et bois), qui semblent accompagner le glissement progressif de Terrien.

L'univers d'incertitude et d'ambivalence morales rappelle d'ailleurs les films noirs : on est face à un adversaire sans visage, une guerre sans nom, une cause dont on doute. Les apparences sont trompeuses : les paysannes sont des fellaghas déguisés (ou peut-être pas), la musique couvre les hurlements des torturés ; les salauds (Berthaut, Dougnac) n'en sont peut-être pas, et les innocents (Terrien, Amar) deviennent les bourreaux.

La structure de L'ENNEMI INTIME est finalement une structure tragique : comment Terrien va devenir tout ce qu'il détestait, malgré les avertissements (Dougnac qui lui dit "*vous pouvez rentrer chez vous*"), malgré (ou à cause) de ses certitudes ("*Vous changerez, comme nous tous*" lui dit Berthaut, à quoi il répond "*Non, je ne crois pas.*") En s'appuyant sur plusieurs indices, on pourrait d'ailleurs se demander si le film, "chronique d'une mort annoncée", n'est pas l'histoire d'un fantôme : aux deux tiers du film Terrien commence à rêver à ce qui se révélera être sa propre mort, comme si tout le film n'était qu'un *flash-back* depuis cette scène finale. D'ailleurs quand Terrien arrive dans la section au début du film, c'est déjà un mort qu'il remplace, et le premier plan nous le montre comme momifié par la poussière de la piste.

4/ Deux alter-ego : Dougnac, Amar

Si Terrien est incontestablement le héros du film, deux individualités se détachent de la masse des personnages secondaires, moins par l'importance de leur présence à l'écran que par l'évolution qu'ils vivent le temps du film. *Alter ego* de Terrien, chacun à sa manière, ils sont les témoins de sa chute (de nombreux plans nous les montrent d'ailleurs regardant Terrien) en même temps qu'un contrepoint à celle-ci.

Le sergent Dougnac

Terrien est le héros du film. Dougnac, dont la présence encadre l'histoire de Terrien peut en faire figure de narrateur : son monologue en voix-off clôt le récit. Interprété par Albert Dupontel, l'autre comédien vedette, il est essentiel à l'économie du film. Au début il s'oppose point par point à Terrien : soldat d'active/apelé, sous-officier/officier, vétéran/"bleu", cynique/idéaliste, et le film semble nous promettre l'affrontement entre les hommes. Mais leur relation déjouera ces attentes et évoluera plus subtilement vers une forme d'amitié et d'estime réciproque.

L'intérêt du personnage de Dougnac est d'incarner un cheminement symétriquement inverse à celui de Terrien : ce dernier, qui avait tout pour être un héros, deviendra un tortionnaire. Dougnac, qui avait toutes les caractéristiques du bourreau ordinaire, aura le courage de désertier. Sans doute le film entend-il désamorcer ainsi une identification trop évidente avec la figure de Benoît Magimel, et relativiser la fatalité tragique à l'œuvre dans la structure du film, en réintroduisant l'idée d'un choix possible.

Amar

Si l'importance de Dougnac/Albert Dupontel est largement annoncée par l'affiche du film et ses premières séquences, le personnage d'Amar, incarné par un jeune comédien inconnu, fait une entrée plus discrète dans le récit. Aperçu lors de l'interrogatoire des villageois à Taïda, il est recueilli par Terrien après le massacre du village, et intégré à la vie de la section. Se prenant d'affection pour son sauveur, il sera révolté par le basculement de Terrien dans la barbarie, qui le poussera à s'enfuir et à rejoindre

Quelques films sur la Guerre d'Algérie

Le Petit soldat de Jean-Luc Godard (1960, sortie : 1963)

Muriel ou le temps d'un retour d'Alain Resnais (1962, sortie 1963)

Elise ou la vraie vie de Michel Drach (1970)

Avoir vingt ans dans les Aurès de René Vautier (1971, sortie 1972)

R.A.S. d'Yves Boisset (1973)

La Question de Laurent Heynemann (1977)

Cher frangin de Gérard Mordillat (1988)

La Guerre sans nom de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman (1992)

Nuit noire 17 octobre 1961 d'Alain Tasma (2005)

La Trahison de Philippe Faucon (2006)

Mon colonel de Laurent Herbiet (2006)

... et la guerre du Vietnam

Les Bérets verts (The green berets) de John Wayne et Ray Kellog (1968)

Le retour de Hal Ashby (1968)

Le merdier (Go tell the Spartans) de Ted Post (1977)

Voyage au bout de l'enfer (The Deer Hunter) de Michael Cimino (1978)

Apocalypse now de Francis Ford Coppola (1979)

Rambo (First blood) de Ted Kotcheff

Platoon d'Oliver Stone (1986)

Full metal jacket de Stanley Kubrick (1987)

Outrage (Casualties of war) de Brian de Palma (1990)

les rangs du FLN.

Le jeune adolescent il incarne plusieurs thématiques essentielles au film. C'est d'abord la figure de l'Autre, de l'Algérien, dans toute son ambivalence : il représente successivement la population martyrisée puis la violence aveugle du F.L.N. Il symbolise également la figure de l'innocence, essentielle au film. Si Dougnac peut apparaître comme une figure paternelle (ou de grand frère), Amar représente lui la figure du fils (ou du petit frère) : et ce que Terrien a engendré c'est la propre violence qui le tuera.

Ces deux figures sont importantes parce qu'elles enrichissent et nuancent le "message" de L'ENNEMI INTIME : si le film peut paraître justifier la violence de Terrien par la violence du F.L.N., le basculement d'Amar montre une autre généalogie de la violence. S'il présente la barbarie comme une fatalité tragique, la trajectoire de Dougnac montre que même dans ce contexte un autre choix était possible.

Conclusion de la deuxième partie

Pour l'historien Pascal Ory, l'impression d'absence de la guerre d'Algérie sur nos écrans renvoie en fait à *"l'absence d'un "grand" film sur le conflit, ou même de film d'action classique comme en génère toute guerre."*

En reprenant consciemment les codes des films américains sur le Vietnam, L'ENNEMI INTIME de Florent Siri s'efforce de combler cette absence. L'entreprise est d'importance : après la légitimation législative (celle de la loi du 18 octobre 1999 qui reconnaît le qualificatif de guerre), c'est une sorte de **légitimation cinématographique** que ce film entend offrir à la Guerre d'Algérie et à ses combattants.

Néanmoins, s'il s'agit de rendre justice aux combattants, il ne s'agit pas pour autant de réhabiliter cette guerre : L'ENNEMI INTIME montre la violence des combats, l'utilisation longtemps cachée du napalm, la généralisation de la torture. A travers le personnage de Terrien, le film souligne que la victoire militaire s'est faite au prix d'une défaite morale, que la France s'est perdue dans cette guerre pour la gagner. Comme le dit le héros de PLATOON d'Oliver Stone, référence citée par Florent Siri : *"L'ennemi*

n'était pas devant nous, mais en nous."

Le film de Florent Siri mène également cette réflexion historique sur un **plan intime** : la fiction reprend la réflexion du documentaire là où celui-ci l'a laissée. Le documentaire devait se contenter d'interroger les survivants, la fiction permet de faire parler les morts.

C'est cette interrogation sur la barbarie ordinaire que nous allons aborder maintenant, à la lumière des travaux des historiens et des philosophes.

III Comprendre la barbarie



“Depuis longtemps, je voulais éclaircir le mystère du basculement, comment un homme ordinaire devient un bourreau banal, voire un témoin indifférent.” (Patrick Rotman, *L'Ennemi Intime*, Le Seuil, p. 8)

Le texte dont est extrait ce passage, intitulé “Travelling arrière”, tient lieu de préface au livre *L'Ennemi Intime*, pendant du documentaire du même nom réalisé en 2002. En endossant à son tour le titre déjà utilisé par ces deux œuvres, le film de Florent Siri choisit de reprendre et de poursuivre le questionnement : comment des hommes ordinaires ont-ils pu basculer dans la barbarie ?

Alors que le documentaire, à travers l'éclatement des témoignages, multipliait les approches et les points de vue, la fiction les condense en la trajectoire d'un seul personnage archétypal. Par la force que lui confère la mise en scène, cette trajectoire ne manquera pas d'interpeller le spectateur et de provoquer le débat.

Pour mieux comprendre il est indispensable de replacer le parcours fictionnel du lieutenant Ter-

rien dans le contexte historique de l'époque : une violence banalisée par le système colonial, débridée par la peur de l'ennemi et les discours belliqueux, facilitée par l'éloignement de la vie civile et des repères moraux, etc ; mais (il est important de le souligner), une violence parfois refusée : tandis que chez les civils (politiques, intellectuels...) des voix s'élevaient pour dénoncer la “sale guerre”, des militaires, officiers ou simples soldats, ont refusé l'engrenage de la barbarie.

C'est dire que l'Histoire, si elle peut dégager des conditions, des circonstances, des processus collectifs ne résout pas la question des choix individuels.

C'est dire également que la portée de *L'ENNEMI INTIME* dépasse les circonstances particulières de la Guerre d'Algérie pour proposer une réflexion universelle.

C'est pourquoi dans un deuxième temps, nous délaisserons l'Histoire pour aborder ces questions sous l'angle de la réflexion philosophique.

A/ Les réponses de l'Histoire

1/ Une violence banalisée

Tout système colonial s'appuie en partie sur la force et secrète son lot de violences. Cependant, dès qu'il y a des soulèvements indigènes, ces violences s'accroissent fortement. Ainsi, en Algérie, les émeutes de Sétif du 8 mai 1945 ouvrent la voie aux exactions. Les corps des 300 Européens qui y ont été assassinés sont mutilés ; par répression, l'aviation et la marine françaises tuent de 6 à 8 000 musulmans. A partir de ces émeutes, les violences deviennent peu à peu habituelles.

Ces violences sont le fait des deux camps. Le FLN est un mouvement de libération très radical, qui obtient le ralliement des Algériens non seulement par la force de ses idées, mais aussi par la force tout court. Ainsi, comme il est visible dans le film, les fellaghas coupent parfois le nez ou les lèvres des fumeurs musulmans déclarés amis de la France, ou massacrent certains Algériens qui ne sont pas acquis à leur cause – par exemple tous les habitants d'une **mechta***. Il est aussi attesté que l'ALN n'hésite pas à torturer ou assassiner dans ses propres rangs, les indociles ou les opposants dans la lutte pour le pouvoir.

On estime aujourd'hui que les purges et exécutions sommaires à la suite de tortures dans le propre camp du FLN auraient fait 7 000 morts durant la guerre. Contre leurs ennemis français, les “*violences démonstratives*” (R. Branche) des indépendantistes sont récurrentes : les cadavres de Français sont souvent retrouvés égorgés et émasculés – comme celui de Berthaut dans le film. Les soldats français côtoient donc cette violence au quotidien, et la peur qui va avec. La mort les guette à tout moment durant les opérations militaires. Près de 16 000 Français sont tués au combat de 1954 à 1962.

Les exactions des Français contre les musulmans sont, de leur côté, très nombreuses. A partir de mars 1955, le principe de la responsabilité collective se répand en Algérie, en cas d'attentat ou de sabotage. Il se traduit en général par l'imposition de corvées ou d'amendes collectives au village le plus proche en cas de destructions matérielles, mais il peut aussi aboutir à des représailles plus violentes.

Le village détruit par les Français à la fin de L'ENNEMI INTIME, la mise à mort de tous ses habitants sont des pratiques avérées durant le conflit.

Le système de la corvée de bois*, qui consiste à abattre un prisonnier en prétextant une tentative de fuite, est attesté dès le printemps 1955. Il est relativement courant durant toute la guerre puisque le taux de *“rebelles abattus lors d'une tentative de fuite”* par rapport aux *“rebelles”* abattus est de 12% en 1956, 25% en 1958, 11,6% en 1959. Il descend à 2% en 1960, quand l'Etat recouvre lentement son autorité sur l'armée en Algérie. La scène du film durant laquelle le *“fell”* joué par Fellagh est abattu représente donc une pratique courante.

Après la bataille d'Alger, la torture s'est banalisée du côté français. Les coups, la pendaison par les pieds ou les mains, le supplice de l'eau, celui de l'électricité ou le viol sont les formes récurrentes d'exactions, le plus souvent utilisées combinées. A partir de 1957, 18 DOP (détachements opérationnels de protection), structures militaires semi-clandestines spécialisées dans la recherche du renseignement, s'implantent dans toute l'Algérie. La torture est leur méthode ordinaire. En 1957, il existe ainsi 584 centres de torture pour l'ensemble de l'Algérie ; les DOP comptent 2500 personnes en 1960.

Les soldats de L'ENNEMI INTIME, comme la plupart des appelés d'Algérie, doivent côtoyer cette extrême violence, dont la cruauté est sans cesse rappelée par des photographies ou des discours officiels sur le *“vrai visage de la rébellion”*, et qui les heurte dans leur conscience la plus profonde. En retour, la violence ordinaire contre les musulmans se trouve d'autant plus justifiée.

2/ Une violence justifiée

Selon les théoriciens de la guerre psychologique, **la guerre de type nouveau** qui est menée en Algérie justifie que l'on n'y applique pas le droit de la guerre classique et, en particulier, les Conventions de Genève.

La pratique des représailles collectives répond à une situation de **guérilla***, dans laquelle l'ennemi est invisible. De plus, dans le cadre de la guerre psychologique, les exécutions sommaires veulent établir un équilibre de la terreur. Comme le dit le Général Massu : *“Les moindres exactions (sabotages de lignes téléphoniques, coupures*

de routes, saccages de vergers) doivent être impitoyablement sanctionnées, beaucoup moins à cause du dommage causé que pour décourager les imitateurs”.

Quant à la torture, elle est prônée pour son efficacité, d'autant plus *“prouvée”* après la bataille d'Alger. En effet, celle-ci a été remportée, entre autres, au moyen de l'installation de centres de torture. Alors qu'avant 1957, la France avait perdu la bataille du renseignement, la situation se retourne en raison de l'usage de cette violence ciblée. De plus, on présente aussi la torture comme une méthode adaptée à la nature de la lutte : on justifie la violence par la violence de l'adversaire – d'autant plus qu'une conviction profonde est ancrée, chez certains, que les *“indigènes”* ne comprennent que la force.

Les militaires ne voient pas pour autant qu'ils emploient des méthodes équivalentes à celles d'autres tortionnaires, comme ceux de la Gestapo : dans le film, Berthaut souligne le paradoxe qui veut qu'il ait été lui-même torturé quand il appartenait à un autre maquis, durant une autre guerre, mais il refuse pour autant l'assimilation entre les deux événements. La torture de la guerre d'Algérie serait différente car uniquement assignée à la recherche de renseignement – sans sadisme, sans gratuité ; Berthaut dit bien, d'ailleurs qu'il *“n'aime pas ça.”* Au regard de la réalité des faits, il va sans dire que ce distinguo ne résiste pas.



3/ Une violence ordonnée

L'OR Berthaut justifie aussi ses violences contre les prisonniers par le fait qu'il *“obéit aux ordres”*. Il faut pourtant signaler que **la torture est officiellement interdite** durant toute la guerre. Le 21 octobre 1949, le gouverneur Marcel-Edmond Naegeln a en effet condamné son usage dans une circulaire aux préfets : *“La violence doit être prohibée d'une manière absolue en tant que méthode d'investigation”*. Si cette stricte interdiction, renouvelée en 1952, est restée lettre morte, c'est en grande partie à cause du flou sémantique maintenu autour du conflit : puisqu'il ne s'agit pas d'une guerre, la France ne se sent pas tenue d'appliquer les conventions de Genève. Seules quelques interdits sont édictés par les hommes politiques, comme l'utilisation du napalm ou les bombardements à forte charge – ce qui laisse une large marge d'appréciation pour le reste.

De plus, L'ENNEMI INTIME montre que même une interdiction comme celle d'utiliser le napalm peut ne pas être respectée. Les textes sont interprétés par une hiérarchie militaire qui peut les infléchir dans un sens ou l'autre. Or celle-ci laisse de plus en plus les officiers subalternes choisir les moyens nécessaires pour vaincre – leur donnant implicitement la possibilité et la responsabilité d'user de violences illégales. Par conséquent, alors qu'aucun texte n'autorise ou n'ordonne des sévices et que beaucoup les interdisent, les exactions sont nombreuses.

Le cas de la *“corvée de bois”* est représentatif de cette imprécision propice à toutes les dérives. Durant la guerre d'Algérie, il est parfaitement légal d'abattre un ennemi menaçant. Le 1er juillet 1955, un ordre des ministres de l'Intérieur et de la Défense signifie que *“Tout rebelle faisant usage d'une arme ou aperçu une arme à la main ou en train d'accomplir une exaction sera abattu sur le champ ; l'apparition d'une bande doit provoquer le feu de tout l'armement disponible [...] Le feu doit être ouvert sur tout suspect qui tente de s'enfuir”*. Mais la marge d'appréciation de l'application de la mesure est entièrement laissée aux soldats. Bien plus : se pose le problème de savoir que faire des prisonniers qui ont été torturés. Il n'est pas possible de les relâcher, car ils sont devenus compromettants ou sont trop défigurés. On a donc souvent recours à la *“corvée de bois”*, dont la fiction permet d'inscrire l'exécution du prisonnier dans le cadre légal du *“fuyard abattu”*.

4/ Une violence par solidarité

Le basculement de Terrien dans la violence intervient dans un contexte d'isolement de sa section, qui favorise la perte de repères et le renforcement d'une solidarité de groupe.

Cette situation a été vécue par certains des combattants d'Algérie. Alors que les postes de commandement sont implantés en ville, dans une caserne bâtie, les garnisons situées dans la campagne sont parfois isolées (à 8 km du PC dans L'ENNEMI INTIME), et en général peu confortables. Il arrive d'ailleurs que l'on construise le poste en arrivant. Les installations matérielles y sont rudimentaires, contrastant avec le confort auquel les Français des Trente Glorieuses sont habitués. Dans le film, la présence d'objets provenant de la métropole ou la diffusion de productions culturelles (le *Tcha tcha tcha du loup* de Gainsbourg, *L'écume des jours* de Boris Vian...) ont un rôle ambivalent : elles constituent à la fois un moyen d'améliorer l'ordinaire d'un avant-poste, mais aussi un rappel récurrent du décalage avec le reste de la nation. Ce décalage apparaît d'autant plus quand Terrien revient en métropole pour une permission : les actualités lui signifient à quel point le drame qu'il vit est dissimulé au reste des Français. [cf. l'encadré "*Une guerre qui ne disait pas son nom*".]

L'isolement spatial et psychologique des soldats explique le recours fréquent à l'alcool ainsi que l'obsession de la "quille" chez les appelés. Or la longueur du service en Algérie, pour des jeunes gens qui y restent 18, voire 30 mois, contribue à développer les liens avec leur groupe militaire et à en faire des éléments plus obéissants que les rappelés, qui ne restent que 6 mois sur place.

Par conséquent, pour les appelés comme pour les militaires de carrière, **il est presque inenvisageable de ne pas obéir aux ordres**, même si ceux-ci exigent des violences contraires au droit de la guerre : le risque serait de passer pour un lâche mais surtout de mettre en danger le groupe – et aussi de faire perdre la guerre, juste après la défaite d'Indochine. De plus, les valeurs extérieures à celles de la guerre s'affaiblissent grandement dans ce contexte d'isolement, d'autant plus quand, comme dans L'ENNEMI INTIME, la solidarité est renforcée par la participation à des opérations très risquées. Enfin, de nombreux soldats sombrent dans la violence en représailles d'exactions subies par leurs camarades.

5/ Une violence parfois refusée

Les facteurs que nous avons évoqués expliquent en partie qu'il ait été rare de refuser la violence durant la guerre d'Algérie. Un dernier élément, et de taille, intervient finalement dans l'accomplissement des actes illégaux : les exactions sont souvent ordonnées par les officiers de grade inférieur. Ainsi, la relation d'autorité et la proximité physique de celui qui commande font passer au second plan la question de la légalité des actes ordonnés : malgré la répugnance que connaissent quasiment tous les soldats amenés à accomplir des violences illégales, pour eux, il s'agit en premier lieu d'être un bon militaire, qui obéit à sa hiérarchie.

Cependant, en théorisant le refus dans la bouche de Terrien ("*quand un ordre est moralement inacceptable, il faut le refuser*"), en faisant désertir le personnage de Dougnac, le film pose explicitement **la question du choix** : dans quelle mesure y a-t-il eu des résistances aux ordres durant la guerre d'Algérie ?

En avril 1958, le capitaine Eyraud, officier de renseignement, estime que le refus d'appliquer la torture par certains officiers fait échouer entre 5 et 10% des interrogatoires. Sur l'ensemble de la guerre d'Algérie, d'après les chiffres officiels de l'armée, il n'y a eu que 470 objecteurs de conscience condamnés, et environ 500 déserteurs et insoumis – sur les quelque un million deux cent mille appelés qui ont participé à la guerre d'Algérie.

En fait, tout refus d'obéissance pouvait être sévèrement réprimé suivant le Code de discipline générale de 1933 ("refus d'obéissance devant l'ennemi") : les protestations d'officiers contre la torture dans leur unité aboutissaient dans le meilleur des cas à une mutation, en général à de graves sanctions dissuasives. Un refus d'obéissance est puni de une à deux années de prison, renouvelables autant de fois que la personne refuse de porter les armes ou d'obéir. Quant à la peine touchant une désertion, elle peut aller de six mois d'emprisonnement jusqu'à la peine de mort quand il s'agit d'une désertion "à l'ennemi".

Rares sont donc les cas de refus des actes illégaux pendant la guerre d'Algérie. Les quelques personnes qui n'acceptent pas d'obéir aux ordres n'ont pas un profil

type : ils peuvent être aussi bien cadres d'obéissance marxiste qu'officiers se réclamant de sensibilité chrétienne, par exemple. Cependant, ils sont unis par leur attachement à d'autres valeurs que celles de la guerre ou du groupe. On peut citer, parmi eux, le général Henri Lorillot, commandant la 10e RM à la suite du général Chérière en juillet 1955-décembre 1956, Alban Liechti, emprisonné durant de longues années pour refus de combattre, ou le général Jacques de Bollardière, qui demande à être relevé de son commandement le 21 février 1957 ; il est cependant impossible de connaître et chiffrer tous ces hommes qui ont résisté. Un seul d'entre eux est un officier général qui donne des ordres très clairs contre l'utilisation de méthodes fortes : il s'agit du général Fernand Gambiez, commandant le corps d'armée d'Oran. A travers sa "*Note relative au comportement des troupes vis-à-vis des populations*" du 4 mars 1959, il a mis en place des efforts considérables pour éliminer la torture et les corvées de bois de son unité. Il est enfin attesté que de certains refus des dérives de la violence ont été opposés par des officiers parachutistes.



B/ Les questions de la philosophie

Terrien, ou la chute d'un Juste

“Quand un ordre est moralement inacceptable, on doit le refuser”.

Terrien apparaît au commencement du film comme la figure du juste, celui qui refusera la barbarie. Dans d'autres circonstances, il aurait pu être un héros : il se porte volontaire pour aller combattre, alors qu'il aurait pu *“se planquer à Alger”* (comme le lui dit le Commandant Vesoul), et il ne manque pas de courage pour s'opposer à l'autorité de ses supérieurs et à la loi du groupe.

Pour lui, l'ordre militaire n'est pas un ordre absolu. La loi morale, immuable, transcende les ordres, ponctuels et variables. Sans doute Terrien ne veut-il d'abord pas renoncer à l'idée d'un choix qui engage sa responsabilité et sa dignité. Parce que nos choix nous impliquent et impliquent l'homme en général, il refuse dans un premier temps la torture des prisonniers. Comme l'affirme Sartre, dans *L'existentialisme est un humanisme*, *“il n'est pas un de nos actes qui, en créant l'image de l'homme que nous voulons être, ne crée en même temps une image de l'homme tel que nous estimons qu'il doit être”*. Les actes ne sont jamais distincts de l'affirmation implicite de valeurs. *“Choisir d'être ceci ou cela, c'est affirmer en même temps la valeur de ce que nous choisissons [...] Ainsi notre responsabilité est beaucoup plus grande que nous ne pourrions le supposer, car elle engage l'humanité entière.”* [1]

Mais le film montre que la question du choix ne se pose pas avec la simplicité caractéristique des questionnements moraux abstraits, qui oppose de manière caricaturale deux branches d'une alternative : dans l'univers incertain de la guerre, les décisions moralement bonnes peuvent s'avérer catastrophiques sur le terrain. Le scénario déroule ces retournements incessants où le passage d'une logique à une autre (considérations morales ou choix stratégiques) se joue de Terrien, toujours perdant. A ce titre, les deux scènes symétriques des paysannes

(ou fellaghas déguisés) illustrent l'impossibilité de faire d'un principe unique, son principe d'action. La logique de la guerre est une logique de l'instant, de la réaction immédiate, d'une intelligence instinctive. La réflexion et la raison n'y ont pas leur place, la morale non plus.

La faille

Ce qui marque d'abord la figure de Terrien, c'est cet écart qu'il maintient entre son être et sa fonction : l'homme a une vie familiale, culturelle (il lit *L'écume des jours* de Boris Vian), intellectuelle (il réfléchit au conflit) propre, distinctes de celle du soldat. Or il semble que dans le cadre si particulier de la guerre, la seule façon de survivre est d'adhérer absolument à sa fonction, de se confondre avec elle, comme l'illustre la figure de Saïd qui répète inlassablement : *“Je suis un bon soldat”*. A la différence de Terrien, les autres soldats semblent n'avoir pas (Dougnac) ou plus (Saïd) de vie propre. Terrien prétend au contraire d'abord se distinguer de sa fonction militaire et ne pas voir son être s'y résumer. Cette division de son être ne fera que s'agrandir au cours du film jusqu'à l'écarteler. Sa



conscience morale, son humanité, au lieu de le renforcer, vont l'épuiser.

C'est que pour être un bon soldat, il faut réussir à faire taire le *“tu ne tueras point”*, centre névralgique de notre conscience morale, comme le rappelle Hannah Arendt, dans *Eichmann à Jérusalem* (1963) dont le sous-titre, *“Essai sur la banalité du mal”*, pourrait illustrer la situation de l'armée française en Algérie. Lorsque Terrien entre pour la première fois dans le foyer et demande une limonade, on l'accueille d'une remarque significative : *“Un officier qui boit pas, c'est pas un soldat”*. Ce n'est pas seulement une bravade de militaire, c'est l'énoncé d'une condition de survie : l'enivrement est un des moyens qui permettent de supporter la situation, de faire taire l'impératif moral lancinant.

Si Terrien retrouve un équilibre psychique à la fin du film, c'est qu'il a réussi à tuer l'homme qui était en lui au profit du soldat : il renonce à aller voir sa famille en permission à Grenoble, il n'ouvre plus les lettres qu'on lui envoie. L'avant-dernière séquence nous le montre, remontant son arme à toute vitesse : le savoir-faire technique a pris le pas sur la conscience morale, Terrien est devenu, comme Saïd, un bon soldat.

L'expérience de “l'énorme”

Comment s'est opéré ce basculement ? Comment Terrien renonce-t-il à ses principes moraux et en vient-il à occuper, à s'accaparer violemment même, la place du bourreau qu'il avait jusqu'alors toujours refusée ? Il s'était pourtant préparé à *“ne pas répondre à la barbarie par la barbarie”*.

Par la manière quasi hallucinatoire dont il met en scène les chocs traumatiques subis successivement par Terrien (la vision des corps massacrés de Taïda, celle des victimes du napalm, la première scène de torture), le film nous invite à y voir ici la manifestation d'une expérience des limites de l'humain. A propos des scènes où la torture est représentée, Florent Siri déclare d'ailleurs qu'il n'a pas voulu filmer la torture mais *“la folie”*.

Qu'est-ce qu'un homme peut tolérer de violence et d'inhumanité avant de se perdre complètement dans cette expérience ?

Dans son ouvrage intitulé *La barbarie ordinaire*, Jean Clair réfléchit sur l'expérience de l'énorme : "L'énorme, c'est l'écart par rapport à la norme, c'est l'anomique, ce qui ne se laisse pas décrire dans les termes du nomos. Mieux, c'est l'hétéronomie d'un lieu sans lieu, d'un trou noir dans les cartes, où tout corps aspiré perdait une à une les distinctions de la vie civile.[...] Ce qui va outre, c'est l'outrance de la vision humaine. C'est ce que les yeux humains n'ont jamais vu ou ce qu'ils ne devraient jamais voir. C'est ce qui va outre la mesure des sens de l'homme. L'énorme, c'est l'outrage fait à l'humain." L'expérience de l'énorme, c'est l'expérience qui par sa monstruosité dépossède l'homme de ses repères. Comme si ayant vu ce qui outre-passe certaines limites, l'homme était défait, déconstruit, délimité au sens psychologique et moral. Il y a des limites du psychisme comme il y a des limites du corps. Sans doute est-ce ce dépassement de la limite de ce qui est humainement soutenable qui fait basculer Terrien dans la violence sauvage qu'il a toujours condamnée. Pour Terrien, ce franchissement sera sans retour. Il ne trouvera jamais la force de revenir dans l'humanité.

Violence légale, violence illégale

En temps de guerre, la violence va de soi. Elle est l'un des moyens inhérents au conflit. Mais la guerre elle-même a des principes et des règles. Des lois et des conventions internationales comme celles de Genève en définissent les limites, en distinguent les formes "nécessaires", comme de tuer l'adversaire au combat, et celles indignes et inexcusables, comme le viol, la torture, les actes de barbarie. C'est une manière de concevoir le conflit comme un moment provisoire, prélude au dialogue diplomatique et étape dans le développement de la civilisation : "Un jour, il faudra bien négocier avec eux et ne pas répondre à la barbarie par la barbarie" résume Terrien.

Pourtant, cette distinction entre violence légale et violence illégale, qui semble claire au début du film, ne fera que s'estomper. Tout est fait pour dissimuler la violence illégitime, en la masquant sous des termes officiels ("la pacification") ou anodins ("couper du bois"). Derrière une violence de guerre codifiée, insérée dans les cadres d'une justice internationale, se dissimule une violence insidieuse où se mélangent pragmatisme et sauvagerie.

Violence rationnelle / sauvage

La violence a deux visages dans L'ENNEMI INTIME :

- celui du déchaînement débridé des pulsions, de la sauvagerie primordiale, qui procède de ce que le philosophe contemporain Jan Patocka appelle "les forces de la nuit". Comme le dit Edmond Sanquier, l'un des témoins interrogés par Patrick Rotman dans son livre, "Toutes les barrières tombent" : "Au fond de l'être humain, il y a une bête immonde qui est refrénée par l'éducation, par l'environnement, par l'éducation parentale. Mais placé dans des circonstances où si vous ne faites pas cela, vous êtes le lâche des copains, vous êtes le traître, les gens se laissent aller. Ils n'ont pas assez, comme on dirait en psychanalyse, de surmoi, de défense pour résister à ça. Les barrières tombent, toutes les barrières tombent." [2]
- et puis celle, technique, utilitaire, rationnelle, pratiquée froidement par les militaires (Berthaut : "Moi non plus j'ai me pas ça.") dans le cadre de la "guerre totale".

Ces deux formes de violence s'opposent dans la scène de la torture du vieil homme : le sergent reproche à Terrien qui, hors de lui, s'est saisi des électrodes pour prendre la place du bourreau, d'avoir été trop loin, d'avoir succombé



à ses pulsions. Mort, le prisonnier ne sert plus à rien. Mais en réalité ces deux formes de violence entretiennent des liens secrets, un rapport véritablement dialectique.

La violence des fellaghas par exemple est en réalité moins sauvage que calculée. Elle s'inscrit dans une stratégie de la terreur et de l'intimidation : la visibilité cauchemardesque de cadavres égorgés, de femmes violées et tuées, d'enfants sacrifiés, participe de la démonstration de force, de l'intimidation. Comme le dit Dougnac : "Ne croyez pas que ce soit de la sauvagerie gratuite. Ils ont voulu faire un exemple pour foutre la trouille aux autres villages."

Cette violence est à son tour récupérée par les officiers Français pour exacerber les sentiments de la troupe. Comme le soulignait Machiavel dans *Le Prince*, la haine d'un peuple contre son bourreau est celle qui l'unit le plus durablement. Une scène distingue ainsi les deux attitudes possibles face à la violence, après le massacre du village de Taïda : être désarmé, retourné, choqué, comme Terrien ("Je ne sais pas quoi vous dire devant tant d'horreur...") et l'utiliser comme exhortation à y répondre, comme Dougnac ("ce que le Lieutenant veut vous dire, c'est que ce qu'on a découvert à Taïda est absolument dégueulasse. Vous ne devez jamais oublier ce que vous avez vu.") Même Berthaut, le professionnel de la torture, avoue "s'aider" des photos de camarades mutilés pour torturer à son tour.

La violence bifide

Mais cette violence est à double tranchant. Comme une arme bifide, comme la queue du scorpion, elle peut se retourner contre le sujet lui-même. Ce qui nous atteint le plus, c'est la haine dont nous nous découvrons capables. C'est la violence archaïque, pulsionnelle et bestiale, qui a été déterrée en nous. C'est une illusion de croire que l'ennemi est à l'extérieur de nous-mêmes. Le seul ennemi, comme l'a bien exprimé Augustin, est en nous : "Comme si l'on pouvait souffrir plus de mal d'un ennemi que de la haine qui vous anime contre lui ; comme si les coups que l'on porte en le poursuivant pouvaient être plus grands que ceux que l'on porte à son propre cœur par cette haine même. Sans aucun doute, il n'y a pas de science des

mots plus intérieure à nous-mêmes que la conscience, qui nous défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît." [3]

C'est sans doute pour se punir, peut-être même se laver de toute la violence qu'il a fait subir que Dougnac dans une scène de délire et de masochisme prend la place des victimes et subit la torture qu'il leur a lui-même infligée.

Fascination de la violence

Au poste Mazel, le réduit où se pratique la torture est disposé comme un théâtre : massés sur les lits superposés comme sur des gradins, les hommes assistent à la torture comme à un spectacle. Cette scène exprime quelque chose de la fascination que la violence exerce sur les hommes.

Dans *La barbarie ordinaire*, Jean Clair réfléchit sur la relation ambiguë, entre répulsion et fascination, que nous entretenons avec le spectacle de l'horreur. Le regard du spectateur oscille entre le voyeurisme et l'indignation. Cette ambiguïté, comme le rappelle Jean Clair, est un élément de la nature humaine que Platon déjà constatait dans *La République* : "*Dans La République, Socrate nous dit que l'horreur, c'est précisément ce qui est désirable. Léontios, fils d'Aglaïon, remontant du Pirée, à l'extérieur des murs de la cité, "s'aperçut que des cadavres gisaient près de chez l'exécuteur public ; à la fois, il désirait regarder et, à la fois, au contraire, il était indigné et se détournait." Luttant contre lui-même, tantôt, dit Socrate, il se serait couvert le visage, mais décidément dominé par le désir, il aurait ouvert grand les yeux. "Et les yeux, ce sont eux, finalement qu'il apostrophe, ses propres yeux exorbités, pareils à ceux de puissances diaboliques : "Voici pour vous, dit-il, génies du mal, rassasiez-vous de ce beau spectacle."*" [4]

Cette réflexion souligne la responsabilité du montreur d'images, du cinéaste : comment suggérer cette puissance de la violence sans la subir soi-même ? comment en analyser objectivement la puissance d'exacerbation par l'image, sans en être soi-même le complice ? comment s'assurer que les images ne poussent pas le spectateur à

réagir aussi dans l'immédiateté du sentiment, et non pas dans la réflexion ?

Toute la réussite du film est de ne pas tomber dans ce piège, grâce à un choix réfléchi des images de barbarie : les victimes du massacre de Taïda sont filmées dans l'obscurité et le flou des essais d'insectes, les scènes d'émasculatation sont évoquées, mais jamais exhibées.

Là encore, c'est toute la question de "l'énorme", de "l'immontable" qui se pose au réalisateur. Quelle est la part nécessaire de violence exposée pour expliquer la démesure de la violence réelle ? Ce sont les limites même du regard qui sont interrogées ici. On pourrait ici tracer un dernier parallèle, toutes proportions gardées, entre la réflexion de Jean Clair sur le peintre Zoran Music, survivant du camp de concentration de Dachau, et le questionnement qui s'impose à quiconque est confronté à la représentation de l'horreur : "*L'énorme, est ce qui excède la vision, ce que le regard ne peut pas contenir, pas absorber. Pas même le regard d'un peintre*". On serait tenté de rajouter "ou d'un réalisateur".

Si ce film pose la question de la responsabilité éthique du réalisateur, il est également l'occasion pour le spectateur d'interroger sa propre fascination pour le morbide. D'interroger sa conscience. Quel est son rapport à la représentation de la mort ou de la barbarie ? Il interpelle ainsi le spectateur sur ce qu'il attend, consciemment ou inconsciemment de ce genre de représentation.

[1] Sartre, *L'existentialisme est un humanisme* (1946) Gallimard, Folio Essais, p. 30-32.

[2] Patrick Rotman, *L'ennemi intime*, Seuil, Paris, 2002, p. 238. Ce passage n'est pas sans rappeler le texte de Freud, dans *Malaise dans la civilisation* (1929) : "Dans certaines circonstances [...] quand par exemple les forces morales [...] ont été mises hors d'action, l'agressivité se manifeste de façon spontanée, démasque sous l'homme la bête sauvage qui perd alors tout égard pour sa propre espèce."

[3] Augustin, *Confessions*, livre premier, chapitre XVIII

[4] Jean Clair, *La barbarie ordinaire, Music à Dachau*, Gallimard, Paris, 2001, p. 29. Le passage cité de *La République*, se trouve au livre IV, 439c/440a.

IV Compléments

Chronologie de la Guerre d'Algérie

- **14 juin 1830.** Débarquement français sur la plage de Sidi Ferruch 20 à km à l'ouest d'Alger. 30 ans de "pacification" sont nécessaires pour conquérir l'ensemble du pays.
- **Dès 1881**, le territoire est divisé en trois départements (Alger, Oran et Constantine) directement rattachés à la France, avant d'être placé, en 1896, sous l'administration du ministère de l'Intérieur.
- **1914-1918.** 173 000 militaires musulmans sont mobilisés pour se battre dans les tranchées, et 119 000 travailleurs algériens sont réquisitionnés pour travailler dans les usines françaises.
- **8 mai 1945.** Emeutes arabes et répression sanglante à Sétif et Guelma (Constantinois)
- **1947.** Nouveau statut des trois départements français de l'Algérie voté à Paris : tous les Algériens ont la citoyenneté française mais l'existence d'un double collège électoral assure la sous-représentation des "Français musulmans d'Algérie" et donc maintient l'inégalité des droits politiques.
- **Le 7 mai 1954.** La chute du camp retranché français de Dien Bien Phû sonne la fin de la Guerre d'Indochine. Le 21 juillet 1954, les accords de paix sont signés à Genève.
- **1er novembre 1954.** Une coordination d'actions armées sur le territoire algérien par le FLN marque le début de l'insurrection algérienne.
- **20 août 1955.** Soulèvement paysan dans le Nord-Constantinois, sévèrement réprimé. Il conduit en septembre à l'envoi des rappelés en Algérie : les effectifs militaires sont portés à 100 000 hommes.
- **11 mars 1956.** L'Assemblée nationale vote les pouvoirs spéciaux au gouvernement Guy Mollet. Peu après, le contingent français passe à 400 000 hommes.
- **20 août 1956.** Le congrès du FLN à la Soummam (Kabylie) définit les buts de guerre et la stratégie à suivre, fixe les conditions à l'ouverture des négociations de paix.
- **Septembre.** Les effectifs militaires sont portés à 600 000 hommes en Algérie.
- **2 - 5 novembre.** Expédition de Suez. La France et la Grande-Bretagne attaquent l'Egypte.
- **15 novembre.** L'ONU inscrit la question algérienne à son ordre du jour.
- **Janvier 1957.** Suite à une campagne d'attentats lancée par le FLN, le général Massu est investi des pouvoirs de police pour mener la "bataille d'Alger". En dix mois, les unités parachutistes reprennent la Casbah et arrêtent les principaux dirigeants du FLN à Alger.
- **13 mai 1958.** Pour empêcher l'investiture de Pierre Pflimlin, partisan d'une solution libérale à propos de l'Algérie, au poste de président du Conseil, les colons organisent à Alger une grande manifestation. Un Comité de salut public est institué, sous la direction

- du général Massu. En métropole, Charles de Gaulle devient président du Conseil le 1er juin. "*Je vous ai compris*", lance-t-il, le 4 juin à Alger. En septembre se forme le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).
- **1959.** Le "Plan Challe" écrase les maquis algériens de l'Intérieur. 5-12 juillet. Opération "Etincelles" dans le Hodna. Fin juillet. Début de l'opération "Jumelles" en Grande Kabylie. Début septembre. Début de l'opération "Pierres précieuses" en Petite Kabylie.
 - **16 septembre 1959.** Le général de Gaulle, président de la République, proclame le droit des Algériens à l'autodétermination.
 - **24 janvier – 1er février 1960.** Semaine des barricades à Alger. Les tentatives de négociations avec le FLN continuent d'achopper.
 - **20 décembre.** Les Nations unies reconnaissent à l'Algérie le droit à l'autodétermination.
 - **22 avril 1961.** Les généraux Challe, Jouhaud, Salan et Zeller tentent de prendre le pouvoir à Alger. C'est le "putsch des généraux".
 - **18 mars 1962.** Les accords d'Evian mettent un terme à la guerre d'Algérie. Ils sont ratifiés par les Français de métropole à plus de 90% des voix lors du référendum du 8 avril 1962 et pas les Algériens à 99,7% le 1er juillet 1962.
 - **3 juillet 1962.** Proclamation des résultats du scrutin qui donne l'indépendance à l'Algérie.
 - **printemps-été 1962.** Près de 500 000 pieds-noirs quittent l'Algérie et arrivent essentiellement dans le sud-est de la France.
 - **été 1962.** Massacre de 60 000 à 150 000 harkis par le FLN, selon les estimations.
 - **18 octobre 1999.** Loi qui reconnaît le principe de la guerre livrée par la France en Algérie.

Glossaire

- **ALN.** Armée de Libération Nationale, branche militaire du FLN, créée en 1954.
- **Autodétermination.** Le fait pour les Algériens de choisir librement leur statut politique.
- **Corvée de bois.** Au sens propre, le fait qu'un prisonnier peut être emmené en corvée pour ramasser du bois. Au sens figuré, le fait que le prisonnier emmené en corvée peut devenir un fuyard, et donc être abattu – ce qui donne lieu à des exécutions déguisées.
- **Fell ou Fellag(h)a.** De l'arabe fellaga, pluriel de fellag, dérivé de l'arabe classique fal-lag, "pourfendeur, casseur de têtes", puis "bandit de grand chemin". Nom (péjoratif) donné aux partisans des mouvements de libération nationale.
- **F.L.N.** Front de libération nationale algérien, fondé en novembre 1954. Il rassembla les partisans de l'indépendance algérienne contre la France. Au cours de la guerre, il réussit à éliminer ses concurrents et s'imposa comme l'organisation représentative des Algériens. Il exerça par ailleurs le pouvoir en Algérie jusqu'en 1989.
- **Gégène.** Gégène est un terme de l'argot militaire français, diminutif de génératrice et désignant une dynamo électrique manuelle dont l'utilisation première est d'alimenter les téléphones de campagne. L'utilisation de la gégène à des fins de torture remonte à la guerre d'Indochine.
- **GPRA.** Le Gouvernement provisoire de la République algérienne est créé au Caire en septembre 1958 par les leaders du FLN. C'est lui qui mène les négociations officielles pour l'accès à l'indépendance avec le gouvernement français.
- **Guérilla.** Emprunté à l'espagnol guerrilla, ce terme est utilisé pour décrire une guerre sans ligne de front, menée par des petits groupes, mobiles et flexibles procédant par embuscades et attaques surprises.
- **Harkis.** De l'arabe harka qui signifie "mouvement". Musulmans engagés dans l'armée française comme militaires ou comme auxiliaires de statut civil (180 000 hommes). En 1962, 90 000 d'entre eux se réfugient en France pour éviter les représailles du FLN. Plusieurs milliers ont été massacrés sur place.
- **Katiba.** Unité militaire de l'ALN, équivalent d'une compagnie (130 hommes), généralement divisée en trois ferkas (sections).
- **Mechta.** En Algérie, hameau constitué d'un certain nombre de maisons.
- **Napalm.** Substance aux propriétés incendiaires inventée par l'armée américaine en 1942, utilisée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, contre l'Allemagne et le Japon, puis par l'armée française lors des guerres d'Indochine et d'Algérie.
- **Pacification.** Comme "maintien de l'ordre", c'est un euphémisme utilisé par les autorités françaises pour désigner les opérations militaires en Algérie. Ce terme avait déjà été utilisé au XIX^{ème} pour qualifier la conquête militaire du pays et la répression des mouvements anti-colonialistes.
- **Pieds noirs.** Nom donné aux Européens installés en Afrique du Nord. Près d'un million d'entre eux quittent l'Algérie dans des conditions précaires et souvent dramatiques au printemps 1962.
- **Section.** Une section d'infanterie est constituée de 30 à 40 hommes, commandés par

un lieutenant ou un sous-officier supérieur. Elle fait partie d'une compagnie ou d'un escadron de 100 à 150 hommes, commandés par un capitaine.

Bibliographie

- Henri ALLEG, *La Question*, Editions de Minuit, 1958
- Raphaëlle BRANCHE, *La Guerre d'Algérie, une histoire apaisée ?*, Le Seuil, 2005
- Raphaëlle BRANCHE et Sylvie THENAULT, *La Guerre d'Algérie*, La Documentation française, Paris, 2001
- Raphaëlle BRANCHE, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Gallimard, 2001
- Bernard DROZ et Evelyne LEVER, *Histoire de la guerre d'Algérie*, Le Seuil coll. Points Histoire, 1984
- Jean-Charles JAUFFRET, *Soldats en Algérie 1954-1962*, Autrement, 2000
- Jean-Charles JAUFFRET, *Ces officiers qui ont dit non à la torture. Algérie 1954-1962*, Editions Autrement, 2005
- Mohammed HARBI et Benjamin STORA (Dir.), *La guerre d'Algérie*, Robert Laffont, 2004
- Claire MAUSS-COPEAUX, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, Hachette Littératures, 1998
- Guy PERVILLE et Cécile MARIN, *Atlas de la Guerre d'Algérie*, Autrement, 2003
- Guy PERVILLE, *Pour une histoire de la Guerre d'Algérie*, Picard, 2002
- Patrick ROTMAN et Bertrand TAVERNIER, *La guerre sans nom. Les appelés d'Algérie 54-62*, Le Seuil, 1992
- Patrick ROTMAN, *L'ennemi intime*, Le Seuil, 2002
- Benjamin STORA, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, La Découverte, 1995
- Benjamin STORA, *Appelés en Algérie*, Gallimard, Coll. Découvertes, 1997
- Benjamin STORA, *Imaginaires de guerre, les images dans les guerres d'Algérie et du Vietnam*, La Découverte et Syros, 1997
- Egalement deux livres édités par la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) :
- 1952-1962 *Témoignages*, FNACA-GAJE, 1987
- Algérie 1954-1962, *Arrêt sur images inédites*, FNACA-GAJE, 1992
- Reuves
- Historiens et Géographes* n° 388 (Octobre 2004) : La Guerre d'Algérie 1954-1962 (coordination Jean-Charles JAUFFRET et Guy PERVILLE)
- Collections de l'Histoire* : n° 15 ("Torture : la République en accusation", R. BRANCHE) ; n°23 ("L'armée a-t-elle torturé ?" Alain RUSCIO).
- L'Histoire*, n°246 : "Le scandale de la torture en Algérie", septembre 2000

Le film

Synopsis

Algérie, 1959. Les opérations militaires s'intensifient.

Dans les hautes montagnes kabyles, Terrien, un lieutenant idéaliste, prend le commandement d'une section de l'armée française. Il y rencontre le sergent Dougnac, un militaire désabusé. Leurs différences et la réalité du terrain vont vite mettre à l'épreuve les deux hommes. Perdus dans une guerre qui ne dit pas son nom, ils vont découvrir qu'ils n'ont comme pire ennemi qu'eux-mêmes.

Fiche artistique

TERRIEN	Benoît MAGIMEL
DOUGNAC	Albert DUPONTEL
VESOUL	Aurélien RECOING
BERTHAUT	Marc BARBÉ
SERGEANT TORTIONNAIRE	Eric SAVIN
LE PRISONNIER	FELLAG
LEFRANC	Vincent ROTTIERS
SAÏD	Lounès TAZAÏRT
RACHID	Abdelhafid METALSI

Fiche technique

Production	LES FILMS DU KIOSQUE
Producteurs	François KRAUS & Denis PINEAU-VALENCIENNE
Directeur de production	Antoine BEAU
Directeur de la photographie	Giovanni FIORE COLTELLACCI
Décors	William ABELLO
Montage	Olivier GAJAN Christophe DANILO
Musique originale	Alexandre DESPLAT
Premier assistant réalisateur	Michaël VIGER
Directeur artistique	Dominique CARRARA
Son	Antoine DEFLANDRE Germain BOULAY Eric TISSERAND Mimi LEMPICKA
Costumes	Stéphane FOENKINOS A.R.D.A.
Casting	Christel BARAS A.R.D.A.
Photographe de Plateau	Thibault Grabherr

L'Ennemi intime, de Patrick Rotman, le récit qui a inspiré le scénario et le film, est disponible aux éditions Points avec une préface inédite de l'auteur.

V Documents et textes

Documents historiques

La proclamation du Front de Libération Nationale : le choix de la lutte armée

« Au Peuple algérien
Aux militants de la cause nationale

Alger, le 31 octobre 1954

[...] notre mouvement national, terrassé par des années d'immobilisme et de routine, mal orienté, privé du soutien indispensable de l'opinion populaire, dépassé par les événements, se désagrège progressivement à la grande satisfaction du colonialisme qui croit avoir remporté la plus grande victoire de sa lutte contre l'avant-garde algérienne. L'heure est grave.

Devant cette situation qui risque de devenir irréparable, une équipe de jeunes responsables et militants conscients, ralliant autour d'elle la majorité des éléments encore sains et décidés, a jugé le moment venu de sortir le mouvement national de l'impasse où l'ont acculé les luttes de personnes et d'influence pour le lancer aux côtés des frères Marocains et Tunisiens dans la véritable lutte révolutionnaire.

Nous tenons, à cet effet, à préciser que nous sommes indépendants des deux clans qui se disputent le pouvoir. Plaçant l'intérêt national au-dessus de toutes considérations mesquines et erronées de personnes et de prestige, conformément aux principes révolutionnaires, notre action est dirigée uniquement contre le colonialisme, seul ennemi obstiné et aveugle qui s'est toujours refusé à accorder la moindre liberté par des moyens de lutte pacifique. Ce sont là, nous pensons, des raisons suffisantes qui font que notre mouvement de rénovation se présente sous l'étiquette de :

FRONT DE LIBERATION NATIONALE

se dégageant ainsi de toutes les compromissions possibles et offrant la possibilité à tous les patriotes algériens de toutes les couches sociales, de tous les partis et mou-

vements purement algériens de s'intégrer dans la lutte de libération sans aucune autre considération.

Pour nous préciser, nous retraçons ci-après les grandes lignes de notre programme politique :

But. – Indépendance nationale par :

- 1° - La restauration de l'Etat Algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques ;
- 2° - Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races et de confessions.

Objectifs intérieurs :

- 1° - Assainissement politique par la remise du mouvement national révolutionnaire dans sa véritable voie et par là, l'anéantissement de tous les vestiges de corruption et de réformisme, causes de notre régression actuelle ;
- 2° - Rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

Objectifs extérieurs :

- 1° - Internationalisation du problème algérien ;
- 2° - Réalisation de l'unité nord-africaine dans son cadre naturel arabo-musulman ;
- 3° - Dans le cadre de la Charte des Nations unies, affirmation de notre sympathie à l'égard de toutes nations qui appuieraient notre action libératrice.

Moyens de lutte :

Conformément aux principes révolutionnaires et compte tenu des situations intérieure et extérieure, la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but.

Pour parvenir à ces fins, le Front de libération nationale aura deux tâches essentielles à mener de front et simultanément : une action intérieure tant sur le plan politique que de l'action propre et une action extérieure en vue de faire du problème algérien une réalité pour le monde entier avec l'appui de nos alliés naturels.

[...] »

Cité par Alain-Gérard Slama, *La guerre d'Algérie. Histoire d'une déchirure*, Gallimard, Découvertes, p. 140-141

Le témoignage d'un enfant dans la guerre

Saïd Ferdi a été enlevé à sa famille à l'âge de 14 ans, en 1958, et enrôlé malgré lui dans l'armée française.

« Les tirailleurs remplissaient la salle d'un bruit insupportable. Sur cinq ou six réchauds, certains faisaient cuire des poulets ramenés de l'opération de la journée, et qu'ils tuaient et plumaient dans la salle. D'autres jouaient aux cartes par groupes de quatre ou cinq. D'autres encore buvaient de la bière. Plusieurs étaient déjà soûls. Tous parlaient fort ou plutôt criaient. Quatre ou cinq tourne-disques fonctionnaient, émettant des musiques différentes. Je n'avais jamais vu un désordre ni entendu un vacarme pareils. J'essayais de voir s'il y avait dans la salle un autre jeune comme moi ou quelqu'un qui avait l'air sympathique. Je me rendis compte que les plus jeunes avaient au moins vingt ans. La plupart étaient plus vieux. J'ai su par la suite que les plus âgés du groupe atteignaient la quarantaine. Beaucoup portaient la barbe, parfois très longue, jusqu'à la poitrine, et de longues moustaches qu'ils étiraient à l'horizontale. Ils avaient tous l'air particulièrement antipathiques. J'avais beau les voir dans la caserne depuis bientôt deux mois, je fus pris de panique à les voir de si près et à me sentir obligé de vivre avec eux. Heureusement, je fus réconforté par l'arrivée de Daniel qui, son service terminé, vint passer la soirée avec moi assis sur mon lit. [...]. Ce n'est que vers deux heures du matin que tout bruit cessa, malgré les interventions répétées tout au long de la soirée du gradé de semaine. Enfin je pus m'endormir.

Le réveil eut lieu à six heures. Il me fut impossible de me lever. Je souffrais de partout. Ma tête était enflée et je ne pouvais pas ouvrir les yeux. Je sentais que j'avais une forte fièvre. Personne ne s'occupait de moi. Après huit heures, heure du rassemblement, l'infirmier vint me voir. Surpris de me trouver si mal en point, il m'emmena en me soutenant, jusqu'à l'infirmerie. Celle-ci consistait simplement en une petite pièce, et l'infirmier ne disposait en tout et pour tout que d'une simple trousse de premiers

secours. En effet, tout blessé même léger était emmené par camion ou par hélicoptère à l'hôpital situé au PC du régiment, à une trentaine de kilomètres de notre caserne. A l'infirmerie, il ne recevait auparavant que quelques soins d'urgence. Mais je n'étais pas militaire et ne pouvais donc pas y être expédié. Je devais me contenter des quelques médicaments que contenait cette trousse. Je passai la matinée sur le seul lit de l'infirmerie, celui de l'infirmier. Daniel puis le capitaine vinrent me voir. Je demandai au capitaine de me loger ailleurs disant que j'avais très peur des tirailleurs. Il m'expliqua que le seul moyen d'éviter les brutalités était d'habiter avec eux, car ainsi je serais considéré et traité comme un militaire et non plus comme un prisonnier que chacun peut malmené et frapper à volonté. Ainsi, malgré mes demandes, refusa-t-il de me laisser retourner dans la baraque où je logeais jusqu'à présent avec les deux garçons de la cuisine. [...] Je fus donc contraint de vivre avec les tirailleurs [...]

A la fin de la nuit, les tirailleurs, devenus particulièrement nerveux, tiraient des rafales constamment, prenant souvent ces ombres pour des fellas. Au lever du jour, le tir s'atténa. Vers huit heures, un hélicoptère nous apporta de nouvelles munitions. L'aviation se remit à bombarder une fois le jour revenu. Après un moment de bombardement intense, notre compagnie, qui avait subi le moins de pertes, reçut l'ordre de progresser. Nous n'avions eu que deux blessés avant la nuit, aussitôt évacués par hélicoptère. Notre capitaine disposa en ligne deux sections et le groupe de commandement entre elles. Nous nous mîmes en marche et parcourûmes près d'un kilomètre. Le terrain était tout jonché de cadavres fellas, mais surtout de civils qui avaient fui les douars en voyant arriver l'armée française, et qui s'étaient réfugiés dans la montagne, ne pensant pas qu'ils y seraient encerclés. J'étais très choqué de voir les tirailleurs bondir sur les cadavres pour leur arracher ce qu'ils possédaient, bagues, montres, portefeuilles, casquettes ou rangers, quand exceptionnellement ils en portaient. Plus révoltant encore était qu'ils éventraient parfois les corps avec leur baïonnette. Et dans les corps brûlés, ramollis par le napalm, ils enfonçaient des morceaux de bois ramassés par terre. Les quelques blessés qu'on rencontrait étaient aussitôt achevés par une rafale. Il n'était guère possible de dénombrer les fellas morts car, à part certains encore reconnaissables à leur treillis, ils ne se distinguaient plus des civils, tous les corps étant brûlés

et déchiquetés. J'étais abasourdi de voir tant de morts, je ne comprenais pas comment un tel carnage était possible. Le ratissage dura toute la matinée. Vers midi, nous atteignîmes la position occupée par les unités qui avaient les premières rencontré les fellas. Tout était terminé. Nous fîmes une pause pour manger. Pour ma part, je n'avais rien mangé depuis deux jours, mais ne pus toujours rien avaler. Ce que j'avais vu m'avait donné une nausée qui ne me quittait pas. Pour les tirailleurs, il ne s'était apparemment rien passé qui dût les gêner. Les poulets pris la veille dans le douar furent cuits dans l'heure. Certains firent chauffer des boîtes de conserve, du café. Beaucoup racontaient leurs exploits avec animation. Ils en semblaient très fiers. Ils étaient tous si joyeux qu'on se serait cru à une fête. Pourtant, à cent mètres de là, le terrain était jonché de cadavres. Je ne pouvais guère supporter cette ambiance. Le capitaine se rendait compte de ce que je ressentais. Pendant la pause, il essaya de me remonter le moral. Il m'expliquait qu'on ne pouvait rien contre cette guerre, qu'Allah l'avait voulue. Je n'y croyais bien sûr pas.

**Saïd Ferdi, *Un enfant dans la guerre, Le Seuil, 1982*
(Cité par Benjamin Stora, *Appelés en guerre d'Algérie, Gallimard, Découvertes, 2003, p. 108-111*)**

François Mauriac ouvre le débat sur « la question »

« Je hais cruellement la cruauté, et par nature et par jugement, comme l'extrême de tous les vices »

Montaigne

« Vendredi 14 janvier 1955

- Vous seul pouvez parler... Vous seul.

Je détourne la tête. Que de fois l'aurai-je entendu ce « vous seul » ! Mes ennemis croient que je cède à la passion d'occuper la scène. Je soupire :

- Il faudrait des preuves. On n'a jamais de preuves.

- Moi, j'ai vu, dit l'homme.

Je l'observe à la dérobée : je connais bien ce regard : celui de mon ami R., celui de ce prêtre de Constantine, le regard de ceux qui ont vu de leurs yeux, qui ne peuvent plus penser à rien d'autre : toutes les fleurs du monde sont flétries pour eux. Des obsédés, bien sûr. Moi-même, je commence à la subir, cette obsession, mais un écrivain est habile à s'évader. J'insiste, presque suppliant :

- A quoi bon, puisque « ça » ne laisse pas de traces !

- Ils n'ont pas renoncé aux coups de nerfs de bœufs, vous savez ! Mais la baignoire, ou plutôt le baquet d'eau sale où la tête est maintenue jusqu'à l'étouffement, mais le courant électrique sous les aisselles et entre les jambes, mais l'eau souillée introduite par un tuyau dans la bouche jusqu'à ce que le patient s'évanouisse...

- Ce n'est pas possible, dis-je.

- Mais oui : comme pour la Brinwilliers, comme pour Damiens... Cela ne laisse guère de traces en effet, non plus que les goulots de bouteilles enfoncés... [...]

Nous nous taisons. L'homme rêve un instant, puis il dit :

- La détention en elle-même, quelle torture ! On parle d'Oudjda. Si vous connaissiez la prison de Tizi-Ouzou ! Les détenus sont parqués à soixante et onze dans des pièces de cent cinq mètres carrés. Il est interdit d'ouvrir la bouche, fût-ce pour prier. Des « droit commun » les surveillent : l'école de Himmler, quoi !

[...] Je l'accompagne jusqu'à la porte. Me voici seul. [...]

Je suis comme un homme qui a pris part, sans le vouloir, à un crime et qui hésite à aller se livrer. »

François Mauriac, « La Question », *L'Express*, 15 janvier 1955

Le « manifeste des 121 »

Ce texte du 4 septembre 1960 reçut en fait 179 signatures. Il souleva un grave cas de conscience au sein de la gauche républicaine.

« Qu'est-ce que le civisme, lorsque dans certaines circonstances, il devient soumission honteuse ? N'y a-t-il pas des cas où le refus de servir est un devoir sacré, où la « trahison » signifie le respect courageux du vrai ? Et lorsque, par la volonté de ceux qui l'utilisent comme instrument de domination raciste ou idéologique, l'armée s'affirme en état de révolte ouverte ou latente contre les institutions démocratique, la révolte contre l'armée ne prend-elle pas un sens nouveau ? [...]

Les soussignés, considérant que chacun doit se prononcer sur des actes qu'il est désormais impossible de présenter comme des faits divers de l'aventure individuelle ; considérant qu'eux-mêmes, à leur place et selon leurs moyens, ont le devoir d'intervenir, non pas pour donner des conseils aux hommes qui ont à se décider personnellement face à des problèmes aussi graves, mais pour demander à ceux qui les jugent de ne pas se laisser prendre à l'équivoque des mots et des valeurs, déclarent :

- Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien.
- Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des Français qui estiment de leur devoir d'apporter aide et protection aux Algériens opprimés au nom du peuple français.
- La cause du peuple algérien, qui contribue de façon décisive à ruiner le système colonial, est la cause de tous les hommes libres. »

Cité par Alain-Gérard Slama, *La guerre d'Algérie. Histoire d'une déchirure*, Gallimard, Découvertes, p. 153-154

Textes philosophiques

Liberté et révolte

« Tous les hommes admettent le droit à la révolution ; c'est-à-dire le droit de refuser l'allégeance, et celui de résister, quand sa tyrannie ou son inefficacité sont grandes et insupportables. [...] En d'autres termes, quand une sixième de la population d'une nation ayant pour vocation d'être le refuge de la liberté sont des esclaves, que tout un pays est injustement envahi et conquis par une armée étrangère et soumis à la loi militaire, je pense qu'il n'est pas trop tôt pour que les hommes honnêtes se rebellent et fassent la révolution. Ce qui rend ce devoir d'autant plus urgent, c'est que le pays ainsi envahi n'est pas le nôtre, mais que notre armée est l'armée d'invasion. »

Henry David Thoreau, *La désobéissance civile* (1849), éd. Mille et une nuits, 1996, p. 15-16

Obéissance et fidélité à soi-même

« La fonction du chef est de commander, la fonction du sous-ordre est d'exécuter, c'est-à-dire d'obéir. La fonction, dis-je : il suit de là que le devoir d'obéissance n'engage pas foncièrement et nécessairement l'être de celui qui obéit. Cette obligation ne porte que sur des actes précis qu'il est tenu d'exécuter, ou dont il est tenu de s'abstenir, quel que soit d'ailleurs son sentiment personnel ou son jugement. Il n'y aurait aucun sens à prétendre que, sur le plan du sentiment personnel ou du jugement, il est tenu d'approuver l'ordre reçu. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il devra s'interdire de manifester ce sentiment ou ce jugement, faute de quoi l'obéissance ne serait plus qu'un leurre, un simulacre d'obéissance. [...] Dans l'expérience concrète, et par exemple dans une unité combattante, obéissance et fidélité se laissent très difficilement distinguer l'une de l'autre ; sans doute est-il même hautement souhaitable que cette distinction n'affleure pas à la conscience. » (p. 168-169)

« Pour être fidèle à soi-même il faut d'abord rester vivant, et précisément ce n'est pas chose facile. On ne saurait dénombrer toutes les causes qui se jouent en nous et hors

de nous dans le sens de la sclérose et de la dévitalisation. Mais ces mots ne sont pas parfaitement adéquats ; mieux vaudrait dire que je tends à devenir de plus en plus profane par rapport à un certain mystère de moi-même dont l'accès m'est de plus en plus jalousement interdit. [...] Mais l'expérience honnêtement interrogée nous force à constater ce fait paradoxal que plus j'aurai su préserver cette intimité avec moi-même, plus je serai capable de prendre réellement contact avec mon prochain, non pas comme un autrui dépersonnalisé [...] mais tel être déterminé que j'ai rencontré à une certaine heure de ma vie, et qui est entré pour n'en plus sortir, même si je ne dois plus le revoir, dans l'univers personnel qui est comme mon enveloppe vivante, ma biosphère spirituelle et que peut-être j'emporterai avec moi dans la mort. Mais inversement, plus je serai devenu un profane devant moi-même, plus je me condamnerai à n'avoir avec les autres que [des] rapports mensongers. [...] ma présence à moi-même n'est dont pas une donnée qui [va] de soi ; elle est au contraire sujette à éclipse, il faut toujours la reconquérir. [...] Il n'y a donc aucune raison valable de penser que la fidélité à soi-même soit plus intelligible que la fidélité à autrui et présente par rapport à elle une véritable priorité. C'est bien plutôt l'inverse qui est vrai : je suis sans doute moins présent à moi-même que ne l'est celui auquel j'ai donné ma foi ». (p. 172-174)

G. Marcel, *Homo viator*, Association Présence de Gabriel Marcel, 1998, « Obéissance et fidélité », 1942,

Violence

« Une fois qu'il est éveillé, le désir de violence entraîne certains changements corporels qui préparent les hommes au combat. Cette disposition violente a une certaine durée. Il ne faut pas voir en elle un simple réflexe qui interromprait ses effets aussitôt que le stimulus cesse d'agir. Storr remarque qu'il est plus difficile d'apaiser le désir de violence que de le déclencher, surtout dans les conditions normales de la vie en société. On dit fréquemment la violence « irrationnelle ». Elle ne manque pourtant pas de raisons ; elle sait même en trouver de fort bonnes quand elle a envie de se déchaîner. Si bonnes, cependant, que soient ces raisons, elles ne méritent jamais qu'on les prenne au sérieux. La violence elle-même va les

oublier pour peu que l'objet initialement visé demeure hors de portée et continue à la narguer. La violence inassouvie cherche et finit toujours par trouver une victime de rechange. A la créature qui excitait sa fureur, elle en substitue soudain une autre qui n'a aucun titre particulier à s'attirer les foudres du violent, sinon qu'elle est vulnérable et qu'elle passe à sa portée. »

René Girard, *La violence et le sacré*, Grasset,

« L'homme n'est point cet être débonnaire, au cœur assoiffé d'amour, dont on dit qu'il se défend quand on l'attaque, mais un être au contraire, qui doit porter au compte de ses données instinctives une bonne somme d'agressivité. Pour lui, par conséquent, le prochain n'est pas seulement un auxiliaire et un objet sexuel possibles, mais aussi un objet de tentation. L'homme, en effet, est tenté de satisfaire son besoin d'agression aux dépens de son prochain, d'exploiter son travail sans dédommagements, de l'utiliser sexuellement sans son consentement, de s'approprié ses biens, de l'humilier, de lui infliger des souffrances de le martyriser, de le tuer. *Homo homini lupus* : qui aurait le courage, en face de tous les enseignements de la vie et de l'histoire, de s'inscrire en faux contre cet adage ?

[...] En règle générale, cette agressivité cruelle, ou bien attend une provocation, ou bien se met au service de quelque dessein dont le but serait tout aussi accessible par des moyens plus doux. Dans certaines circonstances favorables en revanche, quand par exemple les forces morales, qui s'opposaient à ces manifestations et les inhibaient jusqu'alors, ont été mises hors d'action, l'agressivité se manifeste aussi de façon spontanée, démasque sous l'homme la bête sauvage qui perd alors tout égard pour sa propre espèce... Cette tendance à l'agression, que nous pouvons déceler en nous-mêmes et dont nous supposons à bon droit l'existence chez autrui, constitue le principal facteur de perturbation dans nos rapports avec notre prochain. C'est elle qui impose à la civilisation tant d'efforts. Par suite de cette hostilité primaire qui dresse les hommes les uns contre les autres, la société civilisée est constamment menacée de ruine. »

1972. Freud, *Malaise dans la civilisation* (1929).

« Voyez Seigneur, comme les fils de l'homme observent exactement les conventions des lettres et des syllabes qu'ils ont héritées de leurs devanciers, et comme ils négligent les pactes imprescriptibles du salut éternel qu'ils ont reçus de vous [...]. Comme si l'on pouvait souffrir plus de mal d'un ennemi que de la haine qui vous anime contre lui ; comme si les coups que l'on porte en le poursuivant pouvaient être plus grands que ceux que l'on porte à son propre cœur par cette haine même. Sans aucun doute, il n'y a pas de science des mots plus intérieure à nous-mêmes que la conscience, qui nous défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit. [...] Voici un homme qui recherche la gloire de l'éloquence ; devant un homme, le juge, au milieu d'une foule d'hommes, il attaque son ennemi avec une haine féroce. Il se garde avec l'attention la plus vigilante d'un lapsus, mais il ne songe pas à interdire à sa fureur de retrancher un homme du nombre des hommes. »

Saint Augustin, *Confessions*, livre I, ch. XVIII

Choix

A propos de *Huis clos*, Sartre disait en 1965 : "comme nous sommes vivants, nous confie Sartre en 1965, j'ai voulu montrer par l'absurde l'importance chez nous de la liberté, c'est à dire l'importance de changer les actes par d'autres actes. Quel que soit le cercle d'enfer dans lequel nous vivons, je pense que nous sommes libres de le briser. Et si les gens ne le brisent pas c'est encore librement qu'ils y restent. De sorte qu'ils se mettent librement en enfer"

Sartre, *Théâtre de situation*, p. 238-239.

« Quand nous disons que l'homme se choisit, nous entendons que chacun d'entre nous se choisit, mais par là nous voulons dire aussi qu'en se choisissant il choisit tous les hommes. En effet, il n'est pas un de nos actes qui, en créant l'homme que nous voulons être, ne crée en même temps une image de l'homme tel que nous estimons qu'il doit être. Choisir d'être ceci ou cela, c'est affirmer en même temps la valeur de ce que nous choisissons, car nous ne pouvons jamais choisir le mal ; ce que nous choisissons, c'est toujours le bien, et rien ne peut être bon

pour nous sans l'être pour tous. [...] Ainsi notre responsabilité est beaucoup plus grande que nous ne pourrions le supposer, car elle engage l'humanité entière. »

Sartre, *L'existentialisme est un humanisme* (1946) Gallimard, Folio Essais, p. 30-32.

L'horreur et la fascination

« Dans *La République*, Socrate nous dit que l'horreur, c'est précisément ce qui est désirable. Léontios, fils d'Aglaion, remontant du Pirée, à l'extérieur des murs de la cité, « s'aperçut que des cadavres gisaient près de chez l'exécuteur public ; à la fois, il désirait regarder et, à la fois, au contraire, il était indigné et se détournait. » Luttant contre lui-même, tantôt, dit Socrate, il se serait couvert le visage, mais décidément dominé par le désir, il aurait ouvert grand les yeux. « Et les yeux, ce sont eux, finalement qu'il apostrophe, ses propres yeux exorbités, pareils à ceux de puissances diaboliques : « Voici pour vous, dit-il, génies du mal, rassasiez-vous de ce beau spectacle. »

p. 89-93 : « L'énorme, est ce qui excède la vision, ce que le regard ne peut pas contenir, pas absorber. Pas même le regard d'un peintre [...]. L'énorme, c'est l'écart par rapport à la norme, c'est l'anomique, ce qui ne se laisse pas décrire dans les termes du nomos. Mieux, c'est l'hétéronomie d'un lieu sans lieu, d'un trou noir dans les cartes, où tout corps aspiré perdait une à une les distinctions de la vie civile. [...] Ce qui va outre, c'est l'outrance de la vision humaine. C'est ce que les yeux humains n'ont jamais vu ou ce qu'ils ne devraient jamais voir. C'est ce qui va outre la mesure des sens de l'homme. L'énorme, c'est l'outrage fait à l'humain. »

Jean Clair, *La barbarie ordinaire, Music à Dachau*, Gallimard, Paris, 2001, p. 29